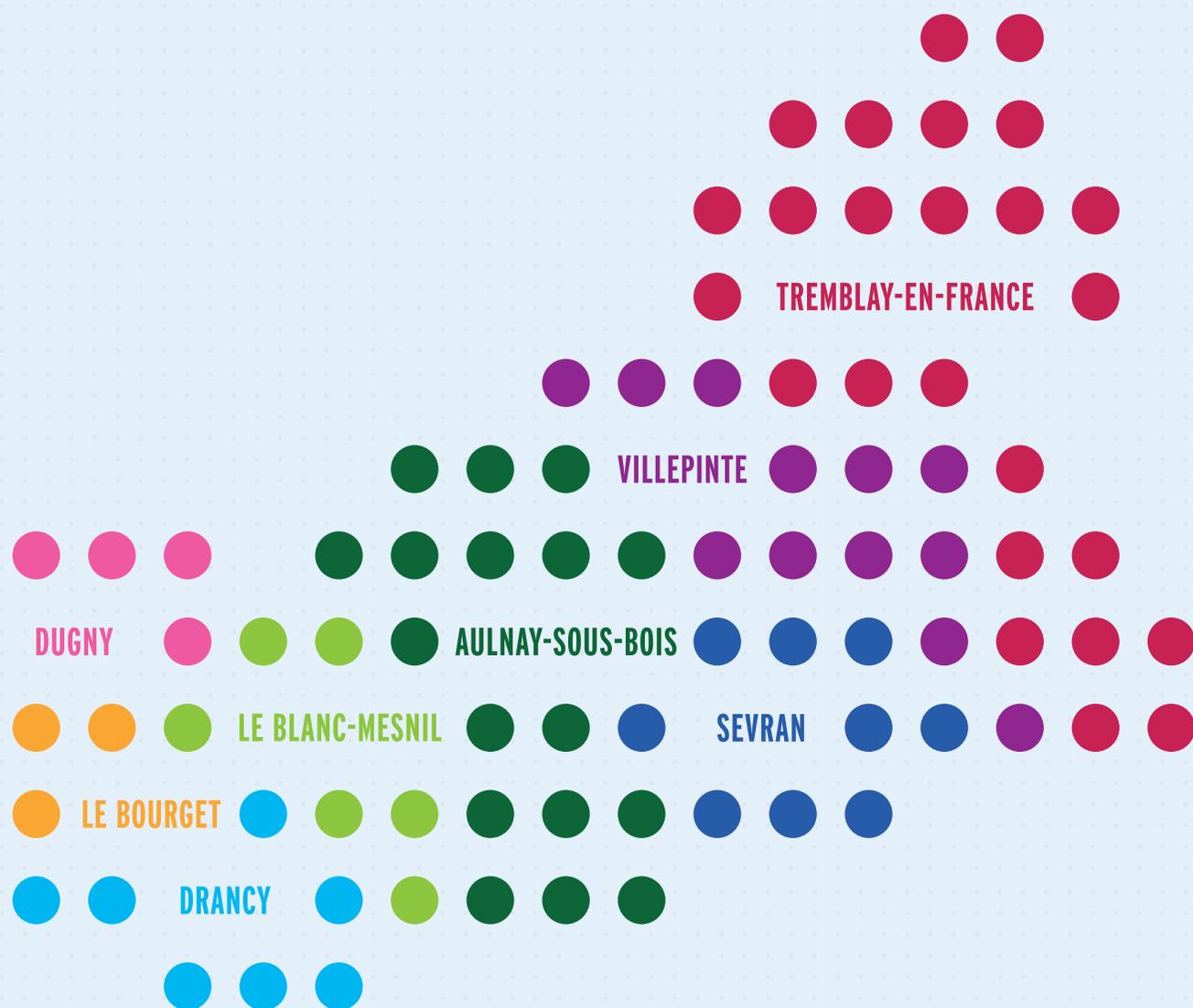


2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ





Après 4 années d'absence en raison de la crise sanitaire, le Salon international de l'aéronautique et de l'espace a repris place à l'Aéroport Paris-Le Bourget du 16 au 22 juin 2023.

ÉDITORIAL

L'année 2023 a été marquée par la clarification de notre politique économique, résolument tournée vers une croissance durable et la réindustrialisation. Ce fut aussi une année décisive pour nos grands projets d'avenir pour lesquels des étapes importantes ont été franchies.

Des priorités ont été fixées pour rendre plus attractifs et durables les 28 espaces économiques du territoire : densification et diversification de leurs activités. Labellisé « Territoire d'industrie » pour la période 2023-2027, le chemin dessiné vers la décarbonation de nos filières s'est également poursuivi. Enfin, fidèle à ses missions, l'EPT a accompagné 610 entreprises dans leur développement tout en étant à l'épicentre de grands événements fédérateurs : Soirée des lauréats du Réseau Entreprendre 93 à Villepinte et Salon Effervescence 93 à Aulnay-sous-Bois, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis. Ainsi, aux côtés des villes, l'EPT prend toute sa part pour favoriser l'essor économique du territoire.

En 2023, notre territoire change de dimension. Plusieurs chantiers se sont accélérés. De nouveaux équipements ont été inaugurés sur le futur site d'escalade du Bourget et une nouvelle passerelle reliant Dugny au Bourget sera un des héritages des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. L'Arena Grand Paris, un équipement prêt à accueillir 9 000 spectateurs à Tremblay-en-France, a terminé le « clos et couvert ». D'autres projets ont avancé tels que le gymnase de Dugny et l'Espace culturel du Baillet à Drancy, dont la maquette financière est désormais fixée.

Par ailleurs, le Conseil de territoire a pris une décision importante en confiant à l'EPT la compétence pour l'aménagement des neuf pôles d'échanges multi modaux du territoire. C'est une responsabilité



considérable du fait du planning très contraint et du poids des investissements.

En matière d'urbanisme, un pas significatif a été fait. Nos élus ont débattu sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUi, marquant le début de la phase réglementaire. Objectif : bâtir un territoire vert où il fait bon vivre, travailler, et où il est facile de se déplacer.

S'agissant de l'amélioration concrète du cadre de vie, il faut souligner plusieurs initiatives en faveur du confort énergétique des habitants de notre territoire : les travaux de raccordement du réseau de chaleur Dugny-Le Bourget avec l'Aéroport de Paris-Le Bourget ont été lancés et le dispositif Terres d'Envol Rénov', destiné aux propriétaires de maison individuelle, a été renouvelé, ouvert, cette fois, aux ménages intermédiaires. L'inauguration du bassin sud du Vallon du Sausset dans le nord du territoire montre les efforts en faveur d'un cadre environnemental harmonieux.

Enfin, l'EPT se situe dans une constante logique d'amélioration des services aux habitants : la collecte des déchets alimentaires a été expérimentée en point d'apport volontaire, à Dugny. Une nouvelle campagne sur le tri du bac jaune a été lancée pour permettre de réduire les coûts de ce service de proximité. De même, un programme de travaux de 160 millions € est mis en œuvre pour le renouvellement des réseaux d'assainissement endommagés et la réalisation d'ouvrages permettant d'éviter les inondations. Notre territoire poursuit sa mue rapide en accompagnant tous les acteurs locaux. Je remercie l'ensemble des maires, élus, administrations et entreprises pour leur concours précieux à cette démarche en faveur d'un territoire plus durable et dynamique.

Bruno Beschizza
Président de Paris Terres d'Envol

1

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

- 06 PORTRAIT DE TERRITOIRE
- 08 FAITS MARQUANTS
- 09 LES COMPÉTENCES
- 10 INSTANCES & GOUVERNANCE

2

AGIR AU QUOTIDIEN

- 16 SOUTENIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE
- 19 BOOSTER L'EMPLOI LOCAL
- 21 REDESSINER LE TERRITOIRE
- 23 TRANSFORMER LE CADRE DE VIE
- 26 POLITIQUE DE LA VILLE
- 27 PÉRENNISER L'ACTION POUR LA JEUNESSE
- 28 FAIRE RAYONNER LES JEUX DE 2024
- 30 IMPULSER LA MOBILITÉ DE DEMAIN
- 32 ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 34 ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ
- 36 GÉRER LES EAUX USÉES & LES EAUX PLUVIALES
- 38 CONSOLIDER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

3

GRANDS PROJETS : CHANTIERS EN COURS

- 44 LES GRANDS PROJETS D'AVENIR SE PRÉSENTENT
- 46 ACCOMPAGNER LES CHANTIERS DES JEUX
- 48 CONSTRUIRE LES GRANDS ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS





1

**UN TERRITOIRE
EN MOUVEMENT**

Pose de la passerelle reliant Le Bourget à Dugny au dessus de l'A1.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

8

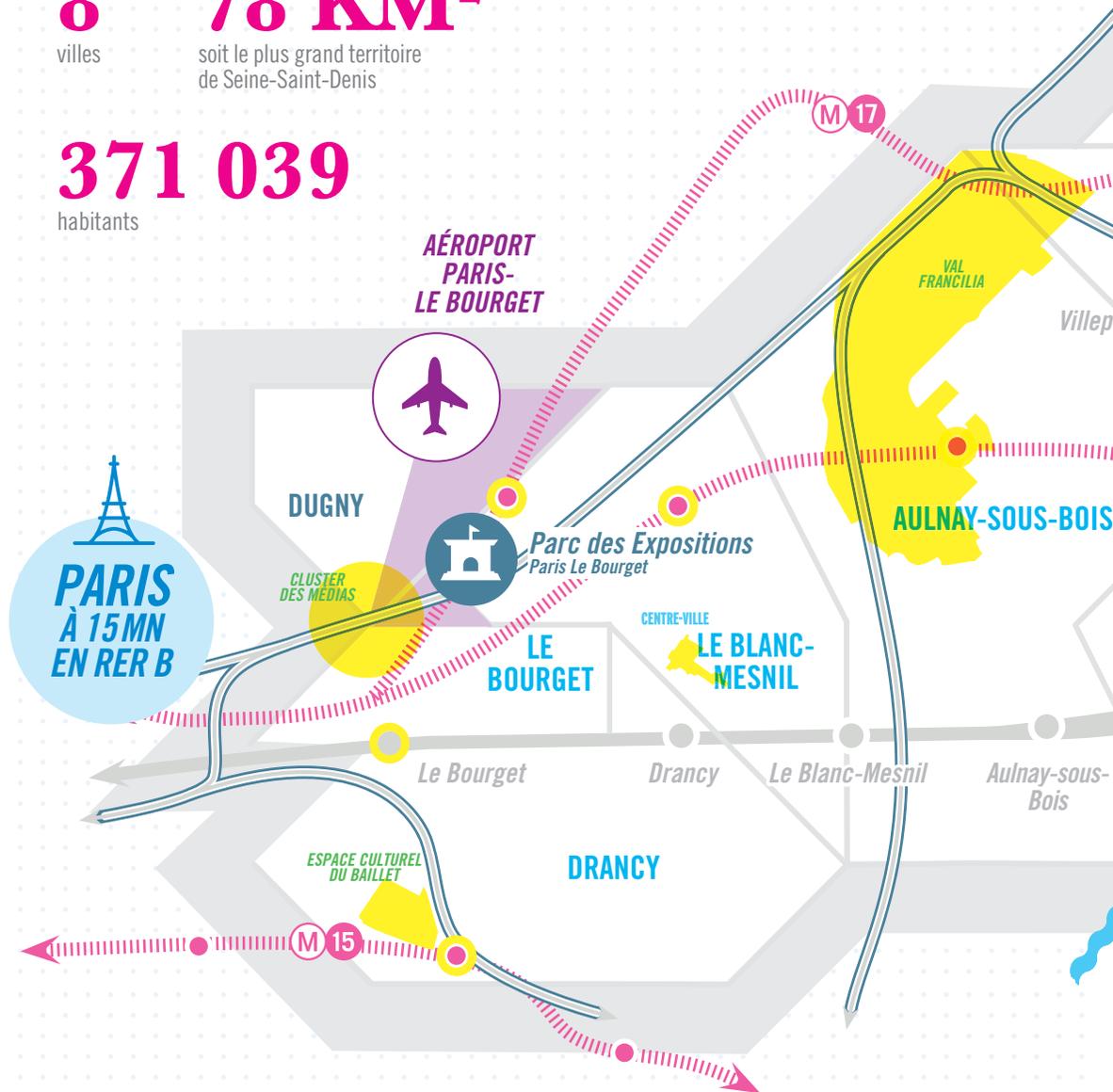
villes

78 KM²

soit le plus grand territoire
de Seine-Saint-Denis

371 039

habitants



UNE POPULATION JEUNE & FAMILIALE

30%

des habitants ont moins
de 20 ans

30%

de familles avec
3 enfants ou plus

62,4%

d'employés & d'ouvriers

9,6%

cadres & professions
intellectuelles



UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE À CONFORTER

28
zones d'activités économiques

28 743
entreprises

2
aéroports internationaux

UN BASSIN D'EMPLOI À ANCRER LOCALEMENT

140 492
emplois (MGP 4,2 millions d'emplois)

33%
d'actifs travaillent et habitent sur le territoire (MGP 37%)

20%
taux de chômage (MGP 13%)

UN HABITAT DIVERSIFIÉ ET EN PLEINE MUTATION

138 333
logements (MGP 3,5 millions)

60% logement collectif

40% logement individuel

6 quartiers en renouvellement urbain

19 quartiers Politique de la ville

9

nouvelles gares à horizon 2030 dont 6 à horizon 2026

9

grands projets d'avenir

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

**28 JANVIER
JOP 2024**

Inauguration des écoles du parc sportif et scolaire du Bourget

**11 FÉVRIER
PLANIFICATION
URBAINE**

Débat sur le plan d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUi

**11 FÉVRIER
HABITAT**

Signature d'une convention avec l'ANAH portant Ma Prime Rénov' sérénité

**3 AVRIL
ASSAINISSEMENT**

Signature d'un contrat de territoire eau et climat avec l'Agence de l'eau

**16 JUIN
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

Participation au SIAE 2023

**6 JUILLET
AMÉNAGEMENT**

Pose de la première pierre du gymnase de Dugny

**29 SEPTEMBRE
AMÉNAGEMENT**

Clos et couvert de l'Arena Grand Paris

**4 OCTOBRE
ENVIRONNEMENT**

Inauguration du bassin sud du vallon du Sausset

**9 OCTOBRE
LOGEMENT**

Approbation du plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID)

**19 OCTOBRE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

Salon Effervescence 93

**27 OCTOBRE
ENVIRONNEMENT**

Début des travaux de raccordement du réseau de chaleur Dugny-Le Bourget à l'Aéroport de Paris-Le Bourget

**DÉCEMBRE
GESTION
DES DÉCHETS**

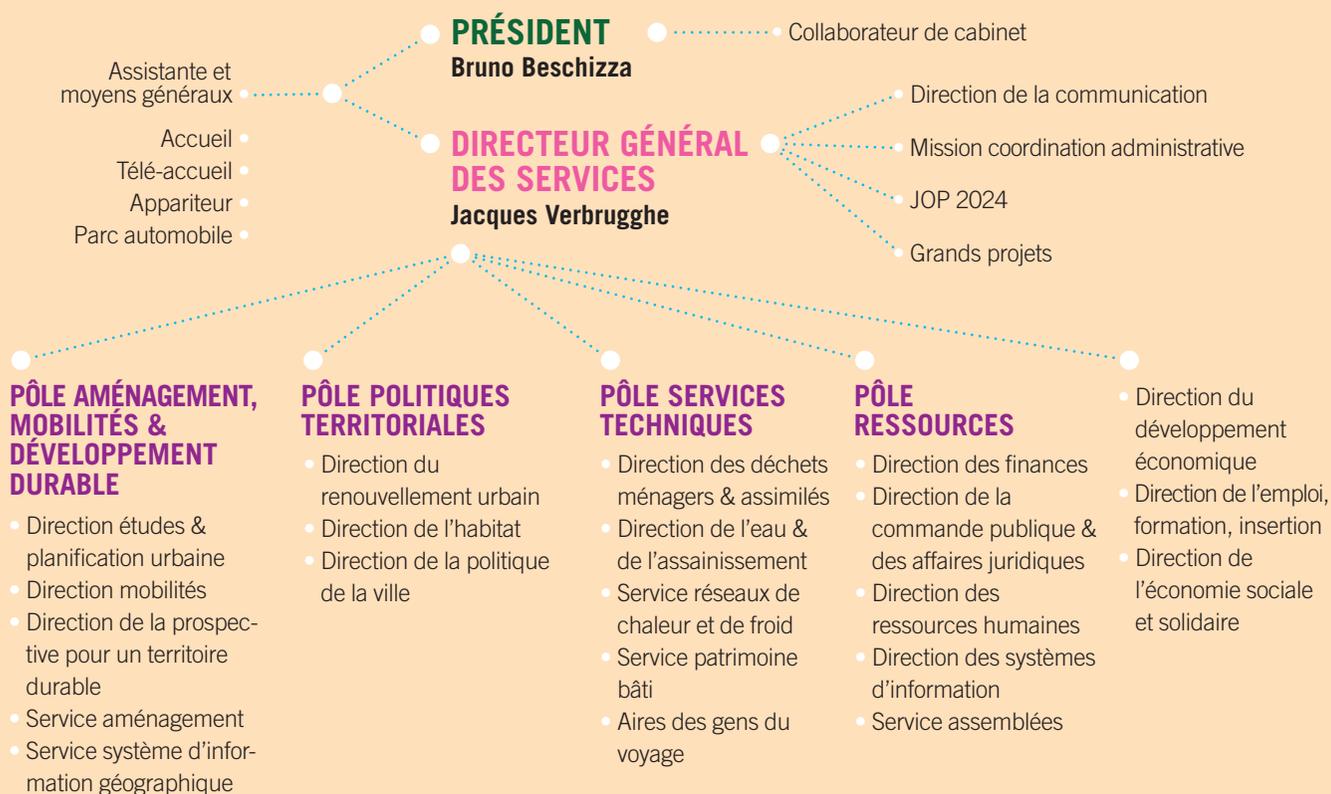
Expérimentation de la collecte des déchets alimentaires à Dugny

**14 DÉCEMBRE
EMPLOI**

Forum territorial de l'emploi consacré aux métiers des Jeux de Paris 2024

LES COMPÉTENCES

UNE ADMINISTRATION
DE MISSION



COMPÉTENCES EXERCÉES

Le territoire assume 11 compétences en propre et 3 partagées avec la Métropole du Grand Paris. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur une administration de mission.



Développement économique
(avec Métropole Grand Paris)



Emploi, formation et insertion



Aménagement de l'espace métropolitain
(avec Métropole Grand Paris)



Transports et mobilités



Plan climat-air-énergie territorial



Plan local d'urbanisme intercommunal



Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial



Renouvellement urbain



Politique locale de l'habitat et du logement
(avec Métropole Grand Paris)



Politique de la ville



Gestion des déchets ménagers et assimilés



Eau et assainissement



Réseaux de chaleur et de froid



Action sociale d'intérêt territorial

LES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un système de gouvernance léger et piloté par les maires afin de garantir le respect des projets de chaque commune.

LE PRÉSIDENT



Bruno Beschizza

Maire, Conseiller régional
d'Île-de-France

AULNAY-SOUS-BOIS

LE CONSEIL DES MAIRES

Le Conseil des maires fixe les grandes orientations des politiques publiques. Il se réunit tous les 15 jours et valide en amont chaque question à l'ordre du jour du Conseil de territoire.



François Asensi

Maire, Conseiller métropolitain
Député honoraire de Seine-
Saint-Denis

TREMBLAY-EN-FRANCE



Stéphane Blanchet

Maire, Conseiller
départemental
de la Seine-Saint-Denis

SEVRAN



**Jean-Baptiste
Borsali**

Maire

LE BOURGET



Quentin Gesell

Maire, Vice-président
de la Métropole
du Grand Paris

DUGNY



Aude Lagarde

Maire

DRANCY



Jean-Philippe Ranquet

Maire

LE BLANC-MESNIL



Martine Valleton

Maire

VILLEPINTE

En
2023

183

délibérations
votées

38

décisions
du président

16

réunions
du Conseil
des maires

5

réunions
du Bureau
de territoire

5

séances
du Conseil
de territoire

LE BUREAU DE TERRITOIRE

Présidé par Bruno Beschizza, le Bureau de territoire émet un avis sur toutes les affaires nécessitant un débat au Conseil de territoire. Paritaire, il est composé de 16 vice-présidents et de deux conseillers territoriaux délégués. Toutes les villes y sont représentées.



Bruno Beschizza
Président
Maire d'Aulnay-sous-Bois
AULNAY-SOUS-BOIS



Martine Valleton
1^{re} Vice-présidente
Maire de Villepinde
Aménagement
VILLEPINTE



Micaël Vaz
2^e Vice-président
NPNRU Le Blanc-Mesnil,
Habitat
LE BLANC-MESNIL



Aude Lagarde
3^e Vice-présidente
Maire de Drancy
Communication
DRANCY



Jean-Baptiste Borsali
4^e Vice-président
Maire du Bourget
Jeux Olympiques et
Paralympiques 2024
LE BOURGET



Virginie de Carvalho
5^e Vice-présidente
NPNRU Tremblay-en-France,
Commission locale d'évaluation
des charges transférées
(CLECT)
TREMBLAY-EN-FRANCE



Jean-François Baillon
6^e Vice-président
Emploi, Formation,
Insertion, Économie
sociale et solidaire
SEVRAN



Marie Claude Collet
7^e Vice-présidente
Action sociale
DUGNY



Frank Cannarozzo
8^e Vice-président
Politique de la ville,
Attractivité territoriale,
Transition numérique
AULNAY-SOUS-BOIS



Brigitte Lemarchand
9^e Vice-présidente
Sports
LE BLANC-MESNIL



Anthony Mangin
10^e Vice-président
NPNRU Drancy, Stratégie
logement, Finances
DRANCY



Aïssa Sago
11^e Vice-présidente
Déchets ménagers
et assimilés,
Eau et assainissement
AULNAY-SOUS-BOIS



Olivier Guyon
12^e Vice-président
Développement
économique
TREMBLAY-EN-FRANCE



Marwa Braihim
13^e Vice-présidente
NPNRU Sevrans,
Développement durable
SEVRAN



Grégory Chavaroc
14^e Vice-président
Missions locales
DRANCY



Sabrina Missour
15^e Vice-présidente
Transports et mobilités
AULNAY-SOUS-BOIS



Romain Dachiville
16^e Vice-président
Plan de prévention
des risques
DRANCY



Farida Adlani
Conseillère territoriale
déléguée
Culture
VILLEPINTE



Olivier Attiori
Conseiller territorial
délégué
Ressources humaines
AULNAY-SOUS-BOIS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Paris Terres d'Envol s'est doté de cinq commissions.

- 1. Commission ressources** co-animée par Mme de Carvalho, M. Mangin, M. Attiori.
- 2. Commission aménagement, renouvellement urbain et habitat** co-animée par Mme Valleton, M. Vaz, Mme de Carvalho, M. Mangin, Mme Braihim.

3. Commission développement économique, emploi-formation-insertion, politique de la ville et attractivité du territoire co-animée par Mme Lagarde, M. Baillon, M. Cannarozzo, M. Guyon, M. Chavaroc.

4. Commission environnement et cadre de vie, développement durable, transports et mobilités co-animée par Mme Sago, Mme Braihim, Mme Missour, M. Dachiville.

5. Commission Jeux olympiques et paralympiques 2024, sports, culture, action sociale co-animée par M. Borsali, Mme

Lemarchand, Mme Collet, Mme Adlani. Co-animées par les vice-présidents et conseillers délégués selon leurs délégations respectives, ces commissions sont ouvertes aux conseillers territoriaux ainsi qu'aux maires et à leurs adjoints. Elles ont pour objectif d'impliquer davantage les conseillers territoriaux dans la gouvernance territoriale. Réunies en amont du Conseil des maires et du Bureau de territoire, elles ont vocation à favoriser la réflexion et l'échange sur les dossiers importants du territoire.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Composé de 80 conseillers territoriaux, il délibère tous les deux mois sur les dossiers importants. Désignés par les conseils municipaux et répartis selon le nombre d'habitants par ville, ils ont réélu comme président Bruno Beschizza maire d'Aulnay-sous-Bois et conseiller régional d'Île-de-France. Parmi eux, 9 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris.



AULNAY-SOUS-BOIS



Bruno Beschizza
MAIRE



Olivier Attiori



Fatima Belmouden



Denis Cahenzli



Frank Cannarozzo



Jacques Chaussat



Annie Delmont-Koropoulis



Fouad El Kouradi



Karine Lanchas-Vicente



Séverine Maroun



Paulo Marques



Sabrina Missour



Chantal Moreau



Sébastien Morin



Amélie Pinheiro



Alain Ramadier



Aïssa Sago



Leïla Abdellaoui



Oussouf Siby



DRANCY



Aude Lagarde
MAIRE



Jacqueline Bouthors



Grégory Chavaroc



Romain Dachville



Arhella Elsody



Hanane Faouzi



Muriel Lagneau



Michel Lastapis



Myriam Mabire-Loison



Anthony Mangin



Odette Mendes



Jean-Luc Millard



Gilles Saulière



Georges-Marie Yerro



François Zangrilli



Rachid Belouchat



DUGNY



Quentin Gesell
MAIRE



Marie Claude Collet

LE BLANC-MESNIL



Jean-Philippe Ranquet
MAIRE



Karim Boumedjane



Patricia Bour



Julien Carré



Bo Han



Carmen Hernandez-Hersemeule



Bénédicte Lefèvre



Brigitte Lemarchand



Thierry Meignen



Karine Meyer



Micaël Vaz



Karima Khatim



Didier Mignot

LE BOURGET



Jean-Baptiste Borsali
MAIRE



Biljana Filipovic



Jacques Godard

SEVRAN



Stéphane Blanchet
MAIRE



Jean-François Baillon



Mériem Benammour



Marwa Braihim



Laurent Chantrelle



Abdelouaheb Cheriguene



Najat Mabchour



Chérifa Mekki



Serge Moulinneuf



Gérald Prunier



Philippe Geffroy

TREMBLAY-EN-FRANCE



François Asensi
MAIRE



Virginie de Carvalho



Nicole Duboé



Olivier Guyon



Amel Jaouani



Pierre Laporte



Julien Turbian



Lino Ferreira

VILLEPINTE



Martine Valletton
MAIRE



Farida Adlani



Youssef Jiar



Max Maran



Christine Perron



Monique Verté



Nelly Roland Iriberry



Mélissa Youssouf



Visite du site de L'Oréal à Aulnay-sous-Bois par des jeunes du territoire dans le cadre de la Semaine de l'industrie.



2

**AGIR AU
QUOTIDIEN**

SOUTENIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

En 2023, Paris Terres d'Envol a lancé un plan d'actions ambitieux pour développer une économie plus durable à l'échelle du territoire. Il s'inscrit dans le schéma directeur des espaces économiques adopté en 2022 et répond à la nécessité des entreprises d'initier la transition énergétique et numérique de leurs activités.

● Densifier et diversifier les espaces économiques

L'année a été consacrée à la définition des priorités pour développer de manière durable les 28 espaces économiques du territoire. Face aux enjeux de densification et de diversification des activités, l'accueil d'activités productives, de filières innovantes et d'entrepreneurs est privilégié, tout en garantissant une intégration urbaine et un environnement de qualité.

Ainsi, 40 acteurs immobiliers, promoteurs et propriétaires fonciers ont été rencontrés et les villes sollicitées en ce sens. Le service Stratégie, développement et attractivité a été créé afin d'accompagner cette mutation, tandis que l'ensemble des 28 espaces économiques ont été « sanctuarisés » dans les documents d'urbanisme (PLUi et SDRIF-e). L'observatoire de

l'immobilier a permis d'identifier 231 offres et d'accompagner les relocalisations suivant le projet des villes. L'attractivité du territoire se confirme avec 60 demandes d'implantation (locaux et terrains) traitées par l'EPT, dont 50% pour des locaux de moins de 1000 m². D'où la nécessité de développer des parcs d'activités contenant de petites surfaces.



Parmi les projets innovants présentés au SIMI, celui porté par le promoteur Quartus : un bâtiment d'activités mixtes sur 2 étages dans le parc d'activités AéroliansParis à Tremblay-en-France.

● Territoire d'industrie : vers la décarbonation

En fin d'année, Paris Terres d'Envol et Roissy Pays de France, réunis au sein du territoire Grand Roissy-Le Bourget, voient leur labellisation « Territoire d'industrie » renouvelée pour la phase 2 du dispositif (2023-2027). Sa feuille de route industrielle met l'accent sur la décarbonation

des filières et ancre sa gouvernance dans le tissu économique grâce à un nouveau binôme élus et chefs d'entreprises. En parallèle, Paris Terres d'Envol lance une mission de préfiguration sur les opportunités de la transition écologique pour les entreprises et ses habitants. Candidat

au dispositif « Rebond industriel », l'EPT pourra également bénéficier d'un appui de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) pour accompagner la transformation du territoire.

FOCUS

PARIS TERRES D'ENVOL AU SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

Pour la première fois, Paris Terres d'Envol était présent au Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) au Bourget, sur le stand Paris CDG Airport Area, aux côtés de Roissy Pays de France et de Roissy Meaux Aéroport. Avec deux aéroports internationaux sur son territoire, la filière AAA (aéronautique,

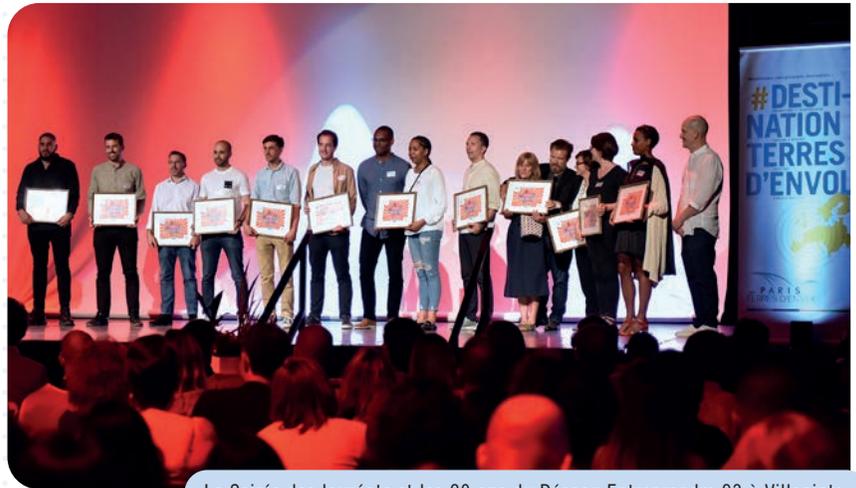
aérien, aéroportuaire) fait partie de l'identité territoriale de Paris Terres d'Envol. Une matinée a été consacrée à cette filière, en présence du Groupe ADP, Air France Industries, ou encore Airbus Helicopter, et à sa mutation écologique ainsi qu'aux filières innovantes qui peuvent la conforter. Une seconde journée était dédiée aux visites d'entreprises et d'organismes de formation, ainsi qu'aux jobdating avec des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Salon international de l'aéronautique et de l'espace : première participation de Paris Terres d'Envol au sein d'un stand commun Paris CDG Airport Area, le 21 juin au Bourget.



Accompagner les entreprises locales

Paris Terres d'Envol poursuit son action en faveur des entreprises du territoire, notamment en mettant l'accent cette année sur la transition écologique et en favorisant l'implication des grands comptes. Plus de 610 entreprises ont été accompagnées dont 38% aiguillées dans leur projet de développement, d'extension ou de recherche de financements, 13% dans leur transition écologique, 8% pour des questions d'emploi/formation, 8% pour des questions de quotidien. Les principales bénéficiaires sont les petites entreprises : 69% ont moins de 20 salariés. Nouveauté : 14% sont dans le secteur des activités productives, jusqu'alors sous-représenté.



La Soirée des lauréats et les 20 ans du Réseau Entreprendre 93 à Villepinte.

FOCUS

MULTIPLIER LES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Paris Terres d'Envol élargit son offre d'accompagnement auprès des entreprises pour multiplier les opportunités d'affaires, en plus des retombées économiques liées aux grands projets. À la mise en relation avec les grands groupes et titulaires de marchés, s'ajoute l'interconnaissance entre les TPE/PME du territoire pour favoriser les échanges commerciaux. L'EPT a participé à l'organisation de 2 événements business d'ampleur sur le territoire : la Soirée des Lauréats du Réseau Entreprendre 93 le 1^{er} juin,

réunissant plus de 600 participants à Villepinte et la première édition du Salon Effervescence 93 à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis à Aulnay-sous-Bois le 19 octobre, avec plus de 500 visiteurs. La formation à la commande publique et privée n'a pas été négligée : 3 ateliers de la Fabrique des Jeux à destination des chefs d'entreprises ont été organisés en partenariat avec le Département. Enfin, une veille des marchés et la qualification de chaque besoin exprimé par les grandes entreprises sont menées pour sourcer au plus près et développer les politiques d'achats responsables.



Salon Effervescence 93 : une première édition réussie avec la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis le 19 octobre, à Aulnay-sous-Bois.

● Encourager l'entrepreneuriat

En 2023, 309 entrepreneurs dont 65 jeunes entreprises ont été suivis par le service création d'entreprises. Parmi les temps forts, la seconde édition de l'événement « En piste pour l'entrepreneuriat » du 20 au 28 mars a combiné une tournée du bus de l'entrepreneuriat, 7 ateliers collectifs sur le parcours de l'entrepreneur et un concours intitulé « Boxing Pitch » à Drancy, récompensant

un projet émergent, un projet au stade de développement, le prix d'encouragement et le coup de cœur du jury. Une étude a été lancée afin d'élaborer une stratégie globale d'accompagnement permettant de mieux guider les porteurs de projet selon leurs besoins et assurer une plus grande pérennité des entreprises créées.

En
2023

8 227
créations d'entreprise
pour 4 927 fermetures.

● Paris Terres d'Envol se dote d'une Stratégie ESS 2030

Alors que Paris Terres d'Envol connaît un fort dynamisme économique, le secteur de l'économie sociale et solidaire ne comptabilise que 4,4 % d'établissements privés, nettement en deçà de la moyenne régionale (7,2 %). Pour accélérer son développement, le Conseil de territoire a

approuvé, en fin d'année, la mise en œuvre d'un plan local de développement de l'ESS sur 6 ans (2024-2030). Parmi les objectifs : la création de 1 500 emplois et de 30 coopératives, un nouveau lieu totem emblématique de l'ESS ou encore l'émergence d'un écosystème de l'ESS

avec plusieurs structures d'envergure... Au-delà du travail d'accompagnement, une gouvernance territoriale et partenariale de l'ESS devra être mise en place pour assurer son suivi et évaluation.

FOCUS

DONNER DE LA VISIBILITÉ À L'ESS

Depuis 2018, le Territoire a encouragé les initiatives de l'économie sociale et solidaire à travers un appel à projets annuel. Au total, 54 structures ont bénéficié d'un soutien financier de plus de 300 000€ pour développer de nouvelles activités ou consolider les activités existantes. En 2023, une enveloppe de 100 000 € a été répartie entre les 14 lauréats. Parmi les 438 structures ESS employées du territoire, l'EPT intensifie sa mobilisation et ses soutiens sur 110 structures « locomotives » dont 55 ont déjà fait l'objet d'un soutien financier direct. Enfin, une démarche de mécénat a été annoncée lors du mois de l'ESS, le 23 novembre 2023, avec 5 grandes entreprises désireuses de soutenir le secteur.

En
2023

54

lauréats de l'appel à projets ESS
de Paris Terres d'Envol depuis 2018
pour une enveloppe globale de

303 500 €



Envie Autonomie, spécialisée dans la distribution de matériel médical reconditionné a installé une antenne en 2022 à Tremblay-en-France.

BOOSTER L'EMPLOI LOCAL

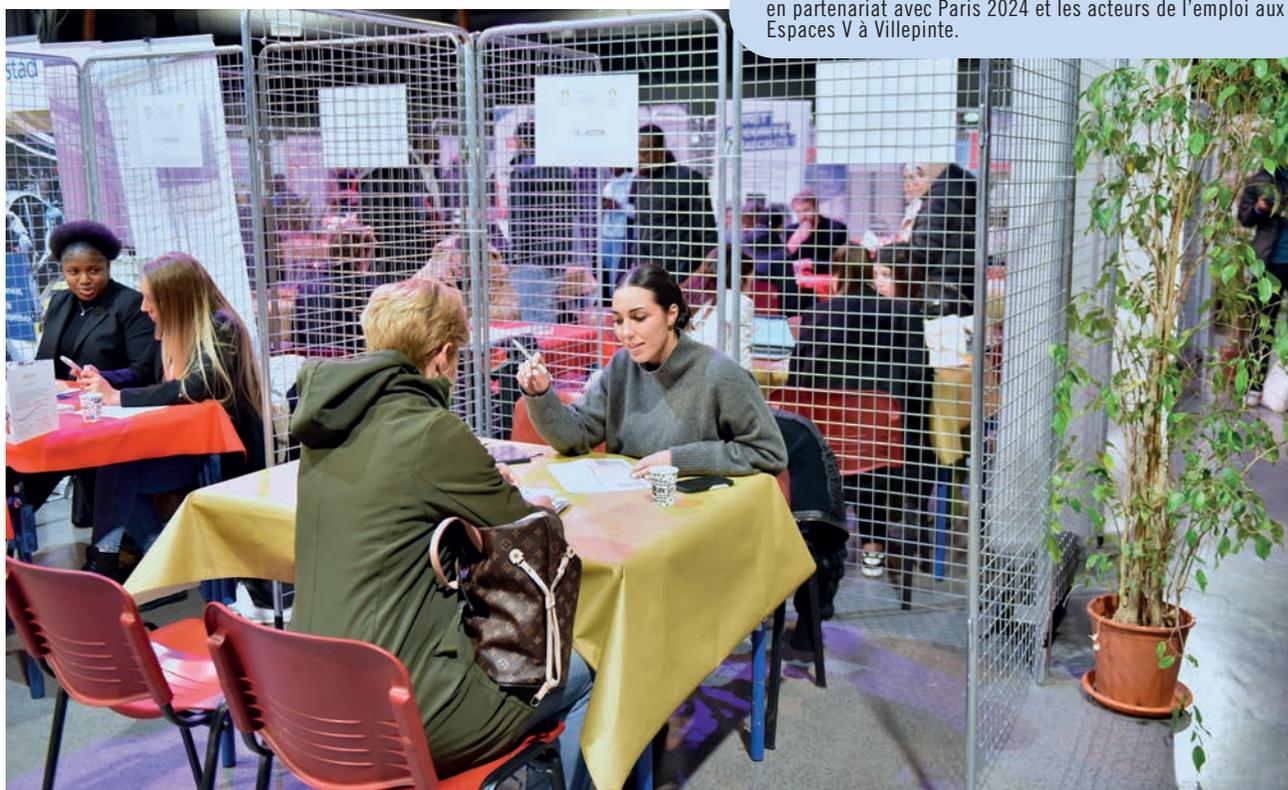
En 2023, Paris Terres d'Envol amplifie son action en faveur de l'emploi local. Grâce à la dynamique des Jeux, de nombreux habitants ont pu se former et accéder à l'emploi. Les visites d'entreprises organisées par l'EPT permettent chaque année aux jeunes du territoire et aux demandeurs d'emploi de découvrir de nouveaux métiers dans des filières d'avenir. Tandis que des actions de formation sont soutenues par Paris Terres d'Envol, notamment dans le domaine de l'écoconstruction. Enfin, le Territoire se saisit des opportunités proposées par les entreprises locales, à l'image d'Airbus Helicopters à Dugny qui a recruté plusieurs dizaines de personnes en les formant à ses métiers.

● Recruter pour les Jeux

L'organisation des Jeux de Paris 2024 ouvre de nombreuses opportunités d'emploi aux habitants. À travers les clauses d'insertion, les chantiers sur le territoire (Village des Médias à Dugny, Parc sportif et scolaire et Hall 3 du Parc des expositions au Bourget), ont bénéficié à 101 habitants en 2023, soit 39 028 heures de travail et 877 heures de formation. Il s'agit pour 62 % de demandeurs

d'emploi de longue durée, dont 38 % ont moins de 26 ans ou résident en quartiers politique de la ville. À l'approche des Jeux, qui mobilisent 150 000 emplois, d'autres secteurs recrutent : sécurité, hôtellerie et restauration, transport, logistique, sport, propreté... Le Territoire a participé activement au forum emploi organisé par Paris 2024 à la Cité du cinéma à Saint-Denis le

26 septembre et a organisé un forum emploi en partenariat avec Paris 2024 et les acteurs de l'emploi le 14 décembre à Villepinte. Une trentaine d'entreprises attributaires des marchés de Paris 2024, partenaires ou organismes de formation, et plus de 350 participants ont répondu présent.



Forum pour l'emploi dédié aux Jeux de Paris 2024, organisé en partenariat avec Paris 2024 et les acteurs de l'emploi aux Espaces V à Villepinte.

● Ouvrir l'horizon des possibles professionnels

Paris Terres d'Envol met en réseau les entreprises locales avec les organismes de formation et les différentes structures de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique pour fédérer les initiatives locales. L'EPT anime, à cet effet, un groupe technique Emploi et formation qui met en relation les différents acteurs

locaux selon les opportunités de formation et d'emploi. En partenariat avec le GRETA 93, les Rencontres filières et métiers d'avenir présentent, quant à elles, les secteurs qui souffrent d'un manque d'attractivité aux conseillers emploi et aux différents publics. En 2023, plusieurs visites d'entreprises ont été organisées,

notamment: Airbus Helicopter à Dugny pour l'industrie, le chantier du Grand Paris Express à Aulnay-sous-Bois et la fabrique Cycle Terre à Sevran pour les métiers du BTP et l'écoconstruction ou encore CAMAS Formation à Tremblay-en-France pour la filière aéroportuaire, Rhenus Freight au Blanc-Mesnil pour la logistique...

En
2023

3

Groupes techniques emploi et formation

7

Rencontres filières & métiers d'avenir

3

Visites de structures de l'insertion par l'activité économique et du travail adapté

FOCUS

SENSIBILISER AUX MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Alors que le Territoire souhaite valoriser l'industrie et renforcer l'attractivité de ses métiers, plusieurs événements ont été organisés durant la Semaine de l'Industrie du 27 novembre au 3 décembre 2023. Des événements pédagogiques et de découverte étaient

organisés dans le but de valoriser l'industrie et de renforcer l'attractivité de ses métiers auprès des scolaires, étudiants, personnes en recherche d'emploi et du grand public. Plusieurs entreprises, dont des leaders mondiaux, ont ouvert leurs portes. Paprec a ouvert

son centre de tri du Blanc-Mesnil à des lycéens villepintois, L'Oréal, à Aulnay-sous-Bois, a accueilli des collégiens drancéens et lycéens du Blanc-Mesnil, tandis que des demandeurs d'emploi étaient chez Novair...



Visite des jeunes du territoire sur le site de L'Oréal à Aulnay-sous-Bois.

REDESSINER LE TERRITOIRE

● Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : phase réglementaire

Après une phase de diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été élaboré et débattu dans les Conseils municipaux, puis au Conseil de territoire en février 2023. Il constitue un document socle du PLUi et détermine les grandes orientations et objectifs à atteindre dans les 15 prochaines années :

1. Paris Terres d'Envol, vers un territoire attractif, porte d'entrée de la Métropole du Grand Paris
2. Paris Terres d'Envol, vers un territoire de nature, plus résilient et vertueux, prenant en compte les enjeux de santé
3. Paris Terres d'Envol, vers un territoire inclusif, répondant mieux aux besoins des habitants et des acteurs

L'année 2023 a aussi été consacrée à l'élaboration des pièces réglementaires du futur PLUi, à savoir le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ces pièces concrétisent les orientations définies dans le PADD pour répondre, techniquement, aux grands enjeux territoriaux. La concertation auprès des habitants s'est poursuivie à travers des réunions publiques, stands, expositions, et balades urbaines. Début 2024, des réunions publiques viendront clôturer cette concertation préalable. Un arrêt est prévu fin du second semestre 2024 pour une approbation mi-2025.

● Faire évoluer les plans locaux d'urbanisme

Compétent en matière de planification urbaine, Paris Terres d'Envol a réalisé et engagé de nombreuses modifications de PLU en lien étroit avec les communes concernées. En effet, les PLU communaux doivent continuer de vivre et permettre d'accueillir de nouveaux projets, parallèlement à l'élaboration du PLUi. Quelques-unes restent à achever



Balade urbaine organisée en septembre dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

en 2024 dans l'attente de l'arrêt puis l'approbation du PLUi.

FOCUS

NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Depuis 2022, Paris Terres d'Envol a réactivé son système d'information géographique (SIG). 2023 a été une année de consolidation des données et des fonctionnements méthodologiques entre le service SIG et l'ensemble des directions. C'est un outil précieux pour l'EPT qui permet de recueillir, stocker, analyser et mettre en forme des données géographiques. Il aide à la prise de décision et permet de mettre en lumière et en analyse ses actions.

● Élaborer le règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Approuvé le 4 juillet 2022, le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) donne des principes et règles communes pour la bonne insertion des enseignes sur les bâtiments et au sein de leur environnement, mais également réglemente plus strictement les dispositifs de publicité sur l'ensemble du territoire. L'article 17 de la loi Climat et Résilience prévoit la décentralisation des

compétences de police de la publicité extérieure au profit des maires ou des intercommunalités si elles sont compétentes en matière de PLUi et de RLPi. Ce transfert est prévu à compter du 1^{er} janvier 2024. S'est donc engagé un travail en collaboration avec les huit communes pour transférer la compétence de police de l'affichage. Début 2024, les villes feront connaître leur position. Un club RLPi est en cours de création afin d'échanger sur le volet réglementaire, procédurier ou encore sur la gestion des infractions.

● Contribuer au schéma directeur environnemental de la région Île-de-France (SDRIFe)

Paris Terres d'Envol a engagé avec ses villes l'analyse des documents composant le SDRIFe, lorsqu'il était en révision, et a fait part à la Région des remarques et demandes d'évolution du document de planification. Une fois le document arrêté, le 12 juillet 2023, nos contributions ont été transmises à la Métropole du Grand Paris, considérée comme personne publique associée (PPA) pour qu'elles soient prises en compte dans l'avis de la Région. Durant l'enquête publique, qui se déroulera début 2024, le Territoire pourra également transmettre ses contributions à la commission.

Chantier de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France.



● Conduire les opérations d'aménagement

En devenant actionnaire de la SPL (société publique locale) Sequano Grand Paris, Paris Terres d'Envol s'est doté d'un outil opérationnel capable de l'accompagner dans la réflexion et la mise en œuvre de projets d'aménagement ambitieux. En 2023, la SPL a été missionnée sur Val Francilia à Aulnay-sous-Bois pour engager la mutation du secteur, ainsi que sur la ZAC Centre-Ville du Blanc-Mesnil pour mener le projet de redynamisation, et sur le secteur Bienvenue-Gare au Bourget pour initier la mutation de ce quartier. L'EPT et les villes ont travaillé conjointement à la gouvernance et au financement des projets d'aménagement.

VAL FRANCILIA

En 2023, le Territoire a mandaté la SPL pour réaliser une étude sur Val Francilia, un site de plus de 250 ha (secteurs ex-PSA, la Fosse à la Barbière et les Mardelles), avec pour objectif de faire émerger un projet cohérent, y compris en créant une ou plusieurs opérations d'aménagement. Un quartier mixte, articulé autour de la réactivation déjà engagée du secteur PSA, devrait voir le jour sur le site avec un campus de formation innovant et un développement urbain à proximité de la future gare Aulnay de la ligne 16 du Grand Paris Express. Des espaces publics inscrits dans le système des parcs et une trame viaire hiérarchisée pour dissocier les flux (modes doux, véhicules légers et poids lourds) sont également prévus.

AEROLIANS PARIS - ARENA GRAND PARIS

Ce parc d'affaires international est dans sa seconde phase opérationnelle (jusqu'en 2033) avec notamment les travaux de son équipement phare, l'Arena Grand Paris, ainsi que des programmes notamment hôteliers voisins et un parking mutualisé.

CENTRE-VILLE DU BLANC-MESNIL

En 2023, l'aménagement a été confié à la SPL Sequano Grand Paris et le dossier de réalisation d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) a été approuvé, marquant ainsi la mise en œuvre du projet. Son ambition est de redonner une attractivité durable au centre-ville en renouvelant l'habitat existant et en renforçant l'offre commerciale du secteur. D'un coût total de 69,5 millions €, le projet comprend la construction d'environ 420 nouveaux logements, 6000 m² de commerces, la création d'une nouvelle halle de marché et une rénovation des espaces publics.

SEVRAN TERRE D'AVENIR

L'opération, menée par Grand Paris Aménagement, prévoit une programmation diversifiée (logements, commerces, équipements) autour d'un espace vert structurant d'environ 18 hectares. En 2019, une convention partenariale a été signée, actant la participation financière des acteurs publics dont Paris Terres d'Envol. En

FOCUS

PROJET D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN : LA MOLETTE AU BLANC-MESNIL

La zone d'aménagement concerté Gustave Eiffel clôturée mi-2023, l'EPT a pris l'initiative de la création d'une nouvelle ZAC sur ce secteur lors de son Conseil de territoire du 13 décembre 2022. Au regard de l'ambition de ce projet d'envergure et après des études d'opportunité, la Métropole de Grand Paris a déclaré d'intérêt métropolitain l'opération d'aménagement du quartier de La Molette, le 14 avril 2023. Sa localisation stratégique à la sortie des autoroutes A1 et A3, à proximité de l'aéroport du Bourget et d'infrastructures de transports ainsi que les enjeux de requalification urbaine et environnementale de cette zone industrielle en perte de dynamisme, ont été pris en compte. Reprenant la compétence aménagement sur ce projet, la Métropole va consolider le montage économique et la mise en œuvre opérationnelle du projet avec la ville.

2023, le projet a été redéfini selon plusieurs recommandations émises par le Conseil Participatif de la ville à la suite de la consultation citoyenne. Les études se sont poursuivies. L'opération intègre désormais en son cœur un projet d'agriculture urbaine (zone maraîchère productrice de fruits et légumes, possible implantation d'une micro-ferme...), tout en affirmant sa qualité environnementale et la place du corridor écologique qui le traverse. Le travail se poursuit afin que les premiers permis de construire soient accordés en 2024.

TRANSFORMER LE CADRE DE VIE

Paris Terres d'Envol agit dans la transformation des quartiers prioritaires et de l'habitat pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Le Territoire pilote six projets de renouvellement urbain soutenus par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) sur les villes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte. Le redressement du parc de copropriétés et du tissu pavillonnaire se poursuit à travers plusieurs dispositifs. Tandis que la recherche d'une plus grande mixité sociale et le rééquilibrage territorial restent une priorité de la politique d'habitat.

● Engager l'opérationnalité des projets

Paris Terres d'Envol assure la conduite et la coordination de l'ensemble des programmes de renouvellement urbain, en tenant compte des différents rythmes d'élaboration suivant la complexité de chaque quartier. En 2023, le programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) de la ville de Tremblay-en-France est finalisé. Celui du quartier du Parc de la Noue de Villepinte, sous dispositif ORCOD-In, est entré en phase pré-opérationnelle. La convention avec l'ANRU est signée et les réflexions portent sur les procédures d'aménagement nécessaires à de nouvelles voiries internes au quartier, aux opérations de démolition et de reconstruction. À Sevran, après un nouveau passage en comité d'engagement en février 2023, le PRIR du quartier Rougemont a fait l'objet d'une convention permettant d'engager la reconfiguration de l'ilot Brossolette et de conforter la centralité de ce quartier. Drancy a engagé la transformation du quartier Gaston Roulaud, tandis que l'EPT a poursuivi les acquisitions foncières nécessaires. L'enquête publique unique (enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet et enquête parcellaire) s'est achevée au premier semestre 2023 et les premiers coups de pioche ont été entrepris en mai, annonçant la démolition du bâtiment D. À Aulnay-sous-Bois, la requalification des espaces publics de la Cité de l'Europe est amorcée dans une optique de désenclavement et de redynamisation. 2023 a vu la finalisation de l'étude urbaine du

Grand Quartier Mityr Ambourget Gros-Saule et la mise en œuvre des procédures pour le lancement de l'opération d'aménagement. Les conventions de Sevran et d'Aulnay-sous-Bois ont été signées (programme de renouvellement urbain d'intérêt national) et deux projets (Le Blanc-Mesnil et Aulnay-sous-Bois) ont fait l'objet d'une clause de revoyure validée par l'ANRU. Parallèlement, des zones d'aménagement concerté (ZAC) ont été créées au Blanc Mesnil (Les Tilleuls) et à Sevran (Anciennes Beaudottes) et un traité de concession d'aménagement conclu avec la SPL Séquano Grand Paris en juillet 2023. Durant l'été, l'EPT a aussi accompagné le projet de « quartier résilient » de la ville de Sevran auprès de l'ANRU.

● Assurer le suivi de la programmation

Garant de l'ordonnancement des projets dans le cadre de la contractualisation avec l'ANRU, Paris Terres d'Envol assure le suivi de la programmation urbaine et financière en lien avec l'ensemble des parties prenantes. Au-delà de l'animation des instances liées à la comitologie souhaitée par l'ANRU, l'EPT accompagne les villes dans la réalisation des projets et concourt à la coordination d'ensemble. L'ingénierie s'adapte. En 2023, après l'élaboration des traités de concession d'aménagement avec la SPL Séquano Grand Paris, la direction de projet a préfiguré l'organisation d'un OPCU qui veillera à la bonne articulation et aux délais de réalisation des différentes opérations.

En 2023, l'ANRU a accordé plusieurs subventions au Territoire :

- 35,1 millions € pour la convention territoriale
- 39,7 millions € pour Gaston Roulaud à Drancy
- 115,9 millions € pour le Grand Quartier de Sevran
- 62,7 millions € pour le Grand Quartier d'Aulnay-sous-Bois
- 88,1 millions € pour les Tilleuls du Blanc-Mesnil
- 2,3 millions € pour le quartier Centre-ville Grand Ensemble à Tremblay-en-France
- 2,5 millions € pour le Parc de la Noue de Villepinte
- 5,1 millions € pour Rougemont à Sevran

📍 FOCUS

LE CHAMP D'INTERVENTION DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le champ d'intervention est vaste et conduit la direction de projet à travailler en transversalité pour obtenir les effets leviers nécessaires au développement de ses quartiers : résorption des dysfonctionnements urbains, réhabilitation et résidentialisation du patrimoine bâti, création de nouveaux équipements, diversification de l'habitat, développement économique dans les quartiers, amélioration du cadre de vie.

● Redresser les copropriétés en difficulté

Représentant 28% du parc de logement, soit 41 500 logements, le patrimoine immobilier présent sur le territoire offre des situations contrastées. Celui issu des années 70 est particulièrement énergivore et déprécié. Depuis plusieurs années, Paris Terres d'Envol a mis en place une politique d'accompagnement des copropriétés en difficulté pour les aider à mener une rénovation énergétique efficace. En 2023, 13 dispositifs de redressement (OPAH et PdS) sont opérants. Ils concernent 14 copropriétés soit 4 255 logements, principalement dans les quartiers faisant l'objet de renouvellement urbain. Paris Terres d'Envol assure la coordination et apporte l'ingénierie nécessaire à la réalisation de ces interventions. Grâce au fonds territorial d'aide aux copropriétés dégradées, le Territoire a également pu mobiliser 1,83 million € pour accompagner 4 copropriétés, soit 966 logements. En 2023, la copropriété Jean Perrin à Sevran a finalisé ses travaux et Chalands 1 a pu engager son chantier. D'autres copropriétés ont préparé leur réhabilitation et un plan de travaux devrait être adopté par les copropriétaires en 2024 : Bonaparte (Sevran), Caravelles (Le Blanc-Mesnil) et Savigny Pair (Aulnay) soit au total 802 logements.

● Lutter contre la précarité énergétique du tissu pavillonnaire

Paris Terres d'Envol a mis en place, dès 2016, un dispositif d'accompagnement et d'aide aux travaux de rénovation thermique auprès des ménages résidant dans le tissu pavillonnaire, via deux programmes d'intérêt général (PIG) successifs. Plus de 713 ménages ont été soutenus dans leur projet de rénovation avec un gain énergétique moyen de 40%. En continuité de cette action, un nouveau dispositif baptisé « Terres d'Envol Rénov' » a été lancé en 2023, élargi cette fois-ci aux ménages aux revenus intermédiaires. Sur l'année, déjà 35 ménages ont achevé leurs travaux grâce à ce dispositif. Autre nouveauté, l'accompagnement personnalisé et gratuit (montage des dossiers, recherche de financements) est réalisé par l'Agence locale de l'énergie Paris Terres d'Envol (ALEPTE). Entre 2023 et 2025, avec le soutien de l'agence nationale de l'habitat et en lien avec son agence locale de l'énergie,

Paris Terres d'Envol a prévu de soutenir 545 ménages, en réduisant considérablement leurs frais de rénovation grâce à différentes subventions (Ma Prime Rénov', Ma Prime Rénov' Sérénité...), celle spécifique de l'EPT pouvant aller jusqu'à 4 000€. Sur l'année 2023, 138 927 € ont déjà été engagés par le Territoire pour soutenir les travaux individuels de rénovation énergétique.



Copropriété des Caravelles au Blanc-Mesnil, qui a préparé son projet de réhabilitation en 2023.



● Atlas des copropriétés de Paris Terres d'Envol

Dans le cadre de la mission de veille et d'observation des copropriétés (VOC) initiée en 2019, Paris Terres d'Envol a édité un atlas des copropriétés du territoire, ainsi qu'une version déclinée sur chaque ville. Ce document permet de centraliser l'ensemble des connaissances relatives au parc en copropriétés et à ses fragilités. Chaque caractéristique des copropriétés est passée au crible : taille, état du bâti, date de construction, statut d'occupation, degré de fragilité... Pour rappel, en 2022 : 44 copropriétés ont fait l'objet de diagnostics flash, portant ainsi le nombre de copropriétés investiguées à 150. Ce travail permet de définir, ensuite, les outils d'intervention les plus adaptés aux types de fragilité.

● La déclinaison territoriale des politiques en faveur du logement social

Au regard de la compétence habitat qui lui est conférée, Paris Terres d'Envol, intervient à différentes échelles. Outre l'animation de la conférence intercommunale du logement annuelle (CIL), le rôle de l'EPT est d'accompagner les communes dans la déclinaison territoriale des évolutions règlementaires et législatives. Ainsi, tout au long de l'année, l'EPT a soutenu les villes dans le changement de paradigme des attributions de logements sociaux et dans le passage de la gestion en stock à la gestion en flux prévue au 1^{er} janvier 2024. De plus, après de nombreux groupes de travail visant à consulter les différents partenaires du territoire, le système de cotation de la demande de logement social intégré au plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID) a été adopté par le Conseil de Territoire, le 9 octobre. Au-delà du travail mené avec les acteurs locaux, l'EPT se fait également porte-parole de la position du territoire au niveau métropolitain et régional en participant à l'élaboration du Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH) et du Schéma régional (SRHH).

Copropriété Ambroise Croizat à Dugny.



Copropriété de petite taille à Drancy.

En
2023

13

dispositifs de redressement (OPAH et PdS) opérants. Cela représente 14 copropriétés et 4 255 logements qui font l'objet d'une rénovation énergétique.

POLITIQUE DE LA VILLE

● Préparer le nouveau contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 »

Les 4 contrats de ville de Paris Terres d'Envol ont été prorogés jusqu'en 2023 par un protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR) commun aux 8 villes. Il avait pour ambition de décliner localement les différentes mesures du plan de mobilisation nationale de l'État en faveur des habitants des quartiers, tout en reprenant les orientations jugées prioritaires des contrats de ville. La circulaire ministérielle du 3 avril 2023, nous enjoint à la réalisation d'un nouveau contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 ». Par conséquent, une évaluation des précédents contrats de ville (statistique, qualitative et participative) a été conduite en 2022 et 2023 afin de proposer un nouveau cadre de travail commun aux villes. Plusieurs orientations ont été partagées :

- Une meilleure lisibilité des actions pour les habitants et les porteurs de projets
- Un cadre d'action moins élargi, autour d'enjeux priorités collectivement
- Une plus grande proximité avec les quartiers, leurs besoins et leurs attentes
- Une plus forte mobilisation des politiques de droit commun de l'échelon national

Les services des villes ont été consultés en septembre-décembre 2023 pour dégager un socle commun et conforter les spécificités locales du futur contrat de ville unique. Validé en février 2024, ce dernier devra comporter à la fois des enjeux partagés à l'échelle du territoire (emploi, formation...) et fixer les priorités pour chaque quartier, au plus près de leur singularité et des besoins exprimés par les habitants.

● Programmation 2023

La programmation annuelle des 4 contrats de ville 2023 a été validée en comité de pilotage le 16 février 2023. Elle a permis de financer 301 actions sur les axes prioritaires du territoire : emploi, insertion, formation, éducation, accès aux droits, santé, lien social, amélioration du cadre de vie, culture et sports. L'enveloppe de l'État de 3,91 millions € fut complétée par les cofinancements des 8 villes, des partenaires territoriaux (Département de la Seine-Saint-Denis, Région Île-de-France) ainsi que les différents services déconcentrés de l'État (CAF, ARS, ministère de la Culture, DRIEETS...). Un total de 6 millions € ont été mobilisés pour les actions et porteurs de projets. Les villes complètent ces subventions avec des apports en nature importants (personnel municipal mobilisé, prêts de salles et de matériels, participation à la communication des porteurs...).

● Vers de nouveaux partenariats

De nouveaux partenariats sont recherchés, notamment pour la mobilisation de fonds privés afin d'intensifier et développer les actions en faveur des quartiers politiques de la ville. Un partenariat avec la fondation Break Poverty a été initié pour lutter contre la pauvreté en répondant à 3 besoins majeurs : la parentalité, le décrochage scolaire et l'accès au premier emploi. Un programme d'actions spécifique sera déployé et présenté aux entreprises du territoire souhaitant s'impliquer dans la cohésion et l'émancipation des jeunes.

FOCUS

CHANGEMENT DE LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE

Une révision de la géographie prioritaire a eu lieu en 2023. Le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifie la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements. La Seine-Saint-Denis enregistre une augmentation du nombre d'habitants en quartier politique de la ville (+ 70 000 habitants). Paris Terres d'Envol voit le nombre de quartiers prioritaires passer de 14 à 19, ce qui représente une augmentation de 13 000 habitants environ.



Tournoi d'échecs au Blanc-Mesnil.

En 2023

19

quartier politique de la ville pour 131 881 habitants

4

contrats de ville

301

actions pour 8, 175 M €, tous financeurs confondus.
Quartiers d'été au fil des saisons et séjours ski : 1 173 938 €
Adultes Relais : 989 400 €
Cités Educatives : 700 000 €
Cités de l'Emploi : 200 000 €

PÉRENNISER L'ACTION POUR LA JEUNESSE

Visite de l'ANRU sur le territoire dans le cadre du bilan de Terres d'Envol pour la jeunesse.



● « Terres d'envol pour la jeunesse » : bilan

Unique projet francilien financé dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), « Terres d'envol pour la jeunesse » a permis de structurer une politique de la jeunesse sur le territoire et de répondre aux problématiques rencontrées par les jeunes en termes d'accès à l'emploi, d'insertion sociale, de citoyenneté ou encore de mobilité. Le 7 juin 2023, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) se rendait sur le territoire dans le cadre de la fin du programme, arrivé à terme en 2022. Bilan : 26 actions ont bénéficié à 9 789 jeunes de 13 à 30 ans et des synergies durables ont été créées entre les acteurs de la jeunesse à l'échelle intercommunale. Enfin, pour pérenniser le projet, une application numérique intitulée « Compétence + » est en cours de développement afin de cartographier l'offre de service destinée aux jeunes et donner de la visibilité à leur parcours.

● Reconduire la bourse au permis

À la demande des maires du territoire, le dispositif bourse au permis est reconduit avec un portage à nouveau par Paris Terres d'Envol en 2024. La bourse au permis est un dispositif qui permet à des jeunes entre 18 et 30 ans en insertion professionnelle d'obtenir une aide financière de 1 000€ pour financer leur permis de conduire. Ce sont 324 bourses octroyées en 2023 dans les 8 communes du territoire, et plus de 1 800 jeunes qui en ont bénéficié en 6 ans. L'aide financière est attribuée en contrepartie d'activités citoyennes telles que 70 heures de bénévolat sur le territoire, et la participation à une journée de sensibilisation.

● Mission locale Paris Terres d'Envol

La mission locale territoriale, créée en 2022 pour les villes de Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil et Le Bourget, a déployé ses actions auprès des jeunes du territoire. En 2023, ce sont plus de 7 000 jeunes pris en charge (2 879 jeunes accompagnés et 1 095 jeunes en premier accueil) et une nouvelle antenne créée à Dugny. Plusieurs projets innovants ont également vu le jour. C'est ainsi que l'évènement « Du Sport à l'Emploi » et que l'opération « Du Gaming à l'Emploi » ont pris place sur l'ensemble du territoire durant 18 journées de masterclass, de tournois et de recrutements.

Masterclass sur le e-sport organisée lors du forum emploi des Jeux à Villepinte.



En
2023

324

bourses au permis octroyées

Aulnay-sous-bois	50
Drancy	44
Dugny	15
Le Blanc-Mesnil	40
Le Bourget	15
Tremblay-en-France	54
Sevran	54
Villepinte	52

FAIRE RAYONNER LES JEUX DE 2024



À un an des Jeux de Paris 2024, les chantiers s'accroissent avec les premières livraisons, la billetterie olympique et paralympique est ouverte et l'organisation se peaufine : parcours des épreuves sur route, relais de la flamme, clubs 2024, approche des sites de compétition sur le territoire. Plusieurs actions sont menées pour mobiliser les jeunes en célébrant les Jeux et encourager la pratique du sport au quotidien.

● Au cœur des Jeux

Le territoire accueillera les épreuves d'escalade sportive, nouvelle discipline olympique, au Bourget mais aussi la phase préliminaire des épreuves de boxe, l'épreuve de classement d'escrime du Pentathlon moderne ainsi que les compétitions de volley-ball assis à Villepinte. À cela s'ajoute 3 sites d'entraînement à Aulnay-sous-Bois (natation), Tremblay-en-France (football) et Le Bourget (gymnastique). Parmi les équipements laissés en héritage : le Village des médias à Dugny, le nouveau quartier de ville de 1 300 logements, le nouveau parc sportif et scolaire au Bourget qui gardera les murs d'escalade servant pour les échauffements et les entraînements des Jeux, au bénéfice des habitants de tout le territoire, le centre aquatique à Aulnay-sous-Bois ou encore le bassin des épreuves de natation qui deviendra un centre aquatique en 2025 à Sevrans.



● Semaine olympique et paralympique : sport pour tous

L'Intégrathlon 2023 s'est déroulé du 3 au 8 avril 2023, lors de la Semaine Olympique et Paralympique dont le thème était l'inclusion. 10 000 participants ont ainsi pu être initiés à différentes pratiques sportives partagées et sensibilisés au handicap. Cet événement rassemblant les huit villes du territoire a réuni un large public : scolaires et structures de jeunesse, associations sportives et culturelles, établissements et services médicaux-sociaux ainsi que le grand public.



Rando-balade à Sevrans, le long du canal de l'Ourcq.

Tournoi de handball au Blanc-Mesnil pour le Trophée Jeunes Terres d'Envol.



● Journée olympique : Trophée Jeunes Terres d'Envol

Le Trophée Jeunes Terres d'Envol a été lancé pour la première fois dans la foulée de la journée olympique du 23 juin. Réunissant près de 130 jeunes licenciés des clubs du territoire, les villes de Tremblay-en-France et du Blanc-Mesnil ont respectivement accueilli des tournois de handball et de basket-ball. Cet évènement célébrant notamment la Journée olympique du 22 juin permet de clôturer la saison sportive de ces clubs de manière festive et conviviale.

● Saisir les opportunités d'emploi

Un forum emploi des Jeux olympiques et paralympiques en collaboration avec Paris 2024 a été organisé en fin d'année. Il a réuni entreprises partenaires des Jeux et demandeurs d'emploi du territoire. Étaient notamment mobilisés : 36 entreprises et organismes de formation, des clubs sportifs locaux et de nombreux sportifs de haut niveau, dont Pascal Gentil, double médaillé olympique en taekwondo, pour plus de 350 participants.

● Apprendre à nager

Lauréat de l'appel à projets « 1,2,3 Nagez » de Paris 2024, Paris Terres d'Envol, grâce à ce financement de 80 000 €, a pu mettre en place avec les villes du territoire des séances d'apprentissage de la natation à destination de plus de 1000 jeunes. Pour rappel, un enfant sur deux entrant en 6^{ème} ne sait pas nager en Seine-Saint-Denis. 16 jeunes ont également bénéficié d'une formation au BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) permettant de remédier en partie au manque d'encadrants.

FOCUS

INITIER AU SAVOIR ROULER ET AUX AUTRES SPORTS

En collaboration avec le Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France, des sessions de Savoir-Rouler à Vélo ont été organisées à Drancy et à Dugny en juillet pour 70 jeunes du territoire de 8 à 12 ans à la pratique



Opération Sport'En Ville à Villepinte.



Initiation au Savoir Rouler à Vélo à Drancy.

du vélo afin d'évoluer en autonomie et en sécurité dans un environnement urbain. Parallèlement, l'évènement Sport'En Ville, s'est tenu à Villepinte réunissant près de 160 jeunes de 10 à

15 ans issus de structures de jeunesse des différentes villes. Ils ont été initiés à la pratique d'une dizaine de sports olympiques et paralympiques et ont pu rencontrer des athlètes de haut-niveau.

IMPULSER LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Adopté en 2022, le plan local de mobilité (PLM) vise à améliorer la mobilité des habitants, salariés et usagers du territoire en développant les modes de déplacements respectueux de l'environnement et de la santé (transports en commun, marche, vélo, usages partagés de la voiture...). Doté de la compétence d'aménagement des espaces publics des 9 futurs pôles gares du Grand Paris Express du territoire, Paris Terres d'Envol en organise l'intermodalité.



Pistes cyclables sur le canal de l'Ourcq à Sevran.

● Plan local de mobilité : premières actions

En 2023, Paris Terres d'Envol a mis l'accent sur trois actions du plan local de mobilité. La contractualisation avec l'application Geovelo vise à recenser les pistes et aménagements cyclables du territoire et à constituer une

base de données sur les usages du vélo. Une étude du fret sur le territoire a été réalisée afin d'en dégager un diagnostic et des enjeux. Un partenariat a été réalisé avec la Chambre de commerce et d'industrie de

Seine-Saint-Denis pour aider les entreprises de trois zones d'emploi (Val Francilia, Aéroport du Bourget et AeroliansParis) à définir leur plan de mobilité inter-entreprises.



● L'intermodalité des futures gares du Grand Paris Express

Les 9 nouvelles gares vont offrir un véritable maillage territorial en termes de transports. 6 gares seront opérationnelles en décembre 2026 : Sevrans-Livry, Sevrans Beaudottes, Blanc-Mesnil, Aulnay (16), Le Bourget RER (16/17), Le Bourget Aéroport (17). En 2023, le Territoire a lancé un marché accord-cadre pour réaliser la maîtrise d'ouvrage de 4 pôles d'échanges : Sevrans-Livry, Blanc-Mesnil, Villepinte (RER B) et Le Bourget Aéroport. Les marchés subséquents seront lancés en 2024. Cela permettra ainsi d'aménager l'espace public autour des pôles d'échanges et leurs éventuels projets de parking de rabattement. Les 9 nouvelles gares du territoire :

LIGNE 15 : Drancy-Bobigny.

LIGNE 16 : Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget RER, Sevrans Beaudottes et Sevrans Livry.

LIGNE 17 : future gare Le Bourget Aéroport, Parc des Expositions à Villepinte avant de rejoindre l'aéroport à la gare Roissy CDG terminal 2.

● Le réseau de bus de Paris Terres d'Envol

Paris Terres d'Envol contribue financièrement à hauteur de 1,2 million € au fonctionnement des réseaux de bus du territoire (réseau « Terres d'Envol », réseau Filéo, ligne 619). TRANSDEV assure l'exploitation du réseau « Terres d'Envol » géré par Île-de-France Mobilités de façon effective depuis le 17 juillet 2023. Une nouvelle convention de partenariat doit être définie entre l'EPT et Ile de France Mobilités en 2024. Le Territoire cofinance les études portant sur le projet de transport en commun en site propre entre la gare d'Aulnay-sous-Bois et celle du Vert-Galant à Tremblay-en-France (TCSP15).

En
2023

9 MILLIONS

d'usagers sur le réseau de Paris Terres d'Envol

45 937

usagers sur le réseau de bus Filéo

140

locations de vélo sur le pôle gare du Vert-Galant

ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Paris Terres d'Envol met en œuvre pour la troisième année consécutive son plan climat-air-énergie territorial. Parmi les actions phares : la construction du nouveau réseau de chaleur pour Dugny et Le Bourget, l'aide à la rénovation énergétique étendue aux ménages à revenus intermédiaires, ou encore le développement de l'agriculture urbaine sur le territoire.

● Le plan climat en actions

Sur le volet des transports, l'incitation à la marche et au vélo est intégrée dans l'aménagement des futurs pôles gare du Grand Paris Express, ainsi que les stationnements dédiés au covoiturage et les infrastructures de recharge pour les véhicules électriques. Le Territoire offre aux professionnels (TPE-PME) les conseils d'un expert pour décarboner leur flotte de véhicules et informe les particuliers. Concernant l'habitat, les particuliers continuent de bénéficier d'un accompagnement à la rénovation énergétique de leur maison, via le dispositif Terres d'Envol Rénov' qui s'ouvre aux ménages intermédiaires. Le réseau de chaleur du Village des médias est mis en service par le délégataire Coriance en novembre 2023. Des études sont conduites pour augmenter le taux d'énergie renouvelable (réseaux de Sevran Rougemont et du Blanc-Mesnil) ou préparer les extensions aux besoins futurs (réseau du Blanc-Mesnil). La collecte des déchets alimentaires est expérimentée à Dugny, avec un déploiement prévu sur les autres villes en 2024. En matière d'écologie industrielle territoriale, la démarche se structure entre les directions pour un lancement officiel en 2024. Enfin, l'EPT participe à la protection de l'environnement en s'assurant de la qualité des eaux rejetées et lutte contre les risques d'inondation par ruissellement.

LES 4 AXES DU PLAN CLIMAT :

- **Mobilité durable**
- **Efficacité énergétique de l'habitat et des bâtiments publics, transition énergétique et développement des énergies renouvelables**



La ferme du cœur à Drancy.

- **Réduction de la production de déchets**
- **Développement de l'agriculture urbaine et des solutions fondées sur la nature, la lutte contre la pollution des eaux**

● Développer l'agriculture urbaine et les circuits courts alimentaires

Les premières actions du plan de développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts alimentaires ont démarré en 2023. Une formation a été dispensée aux élus et techniciens des villes par Agro Paris Tech pour une meilleure intégration de l'agriculture urbaine dans le territoire. La préservation et la sauvegarde des espaces

agricoles et naturels du territoire ont été vus dans le projet de PLUi à travers le maintien et l'extension (ou le reclassement de certaines zones à urbaniser) des zones naturelles ou agricoles. Une ferme à vocation productive et pédagogique s'est installée à Sevran sur une parcelle du parc de la Poudrerie via l'association Veni Verdi ainsi qu'un lycée agricole. Enfin, Paris Terres d'Envol est copilote du projet d'approvisionnement bio et local dans la restauration collective scolaire porté dans le cadre du plan alimentaire territorial du Département et du plan alimentaire métropolitain de la Métropole du Grand Paris.

Inauguration du chantier de raccordement de l'Aéroport Paris-Le Bourget au réseau de chaleur de Dugny et du Bourget.



● Vallon du Sausset : inauguration du bassin sud

Le projet du Vallon du Sausset vise à réguler les eaux de pluies sur des terrains situés dans la vallée du Sausset, à l'extérieur du périmètre d'AeroliansParis à Tremblay-en-France et limitrophe de Villepinte. Le bassin de rétention paysager sud, nouvel espace de promenade ouvert au public, a été inauguré le 4 octobre 2023. La remise en gestion par Grand Paris Aménagement au Territoire a, quant à elle, été reportée à 2024, compte tenu des réserves à lever. Une convention a été signée avec le Conseil départemental pour que les services chargés du Parc départemental du Sausset réalisent l'entretien de l'ensemble du site. Les travaux du bassin nord débuteront en avril 2024 pour une remise en gestion et une ouverture au public en septembre 2025.

● Village des médias : la première étape du réseau de chaleur

Paris Terres d'Envol a confié à la société « Energie Verte Dugny Le Bourget » (EVDB) du Groupe Coriance la réalisation et l'exploitation du futur réseau de chaleur urbain de Dugny, Le Bourget et de l'Aéroport Paris-Le Bourget, en interconnexion avec le réseau existant du Blanc-Mesnil. Depuis novembre 2023, une chaufferie provisoire alimente le Village des médias (800 logements) à Dugny, grâce à un partenariat avec la Solideo. EVDB a démarré les travaux de pose de réseaux pour l'interconnexion avec le réseau de Blanc-Mesnil, ainsi que pour l'alimentation de l'aéroport du Bourget. Il est prévu, début 2025, que le réseau de Dugny-Le Bourget soit alimenté à partir de la géothermie de Blanc-Mesnil, le temps de réaliser les travaux du forage de géothermie et de la chaufferie définitive à Dugny, entre octobre 2024 et décembre 2025. Le réseau de chaleur se déploiera alors sur les deux villes, offrant une énergie décarbonée et renouvelable à 90%, à un tarif compétitif et stable par rapport au gaz.

● Réseaux de chaleur primés : labels écoréseau et écoréseau+



En novembre 2023, l'EPT a obtenu le label écoréseau pour les réseaux de Blanc-Mesnil et de Sevrans Rougemont ainsi que le label Ecoréseau+ pour le réseau de Tremblay-en-France. Ces labels sont délivrés par l'association AMORCE, association à but non lucratif, au service des collectivités territoriales. Ce label atteste des qualités environnementales (+50% d'énergie renouvelable), économiques (facture globale plus compétitive que la solution de chauffage collectif au gaz naturel) et sociales (service public transparent et concertation avec les abonnés et représentants des usagers). La catégorie écoréseau+ a récompensé le réseau de Tremblay-en-France pour ses performances environnementales exemplaires telles qu'un taux d'énergie renouvelable de plus de 80% et un contenu carbone du réseau en CO₂ inférieur à 0,120 kg/kWh.

Inauguration du bassin sud à Tremblay-en-France, entrée Villepinte.



EN 2023, LES RÉSEAUX DE CHALEUR DU TERRITOIRE :

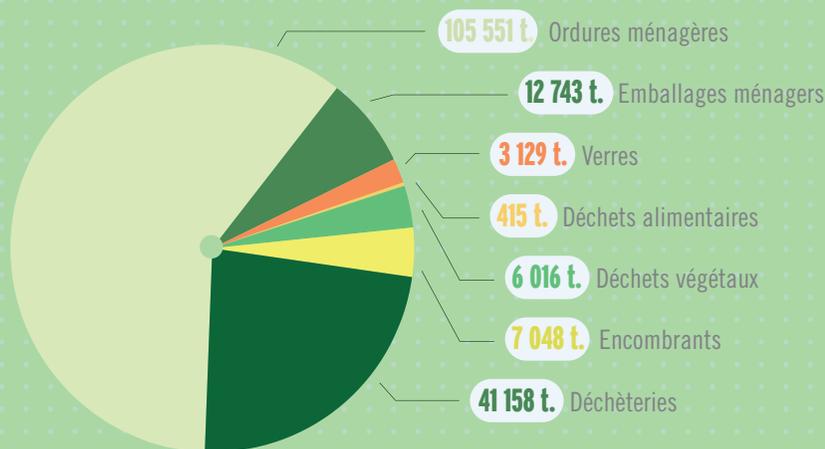
	Taux d'énergie renouvelable	Équivalents logements raccordés
Dugny- Bourget*	70%	952
Le Blanc-Mesnil*	50,2%	6 585
Sevrans Rougemont*	65%	6 883
Tremblay-en-France*	86%	5 394
Drancy (SIPPEREC)	57%	3 700
Sevrans Beaudottes	70%	8 500
Villepinte	76%	6 200

* Réseaux gérés par Paris Terres d'Envol hors biogaz de l'Oréal

ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Engagée dans une démarche de prévention et gestion optimale des déchets, la direction des déchets ménagers et assimilés a déployé plusieurs actions en 2023. Un comité de pilotage, doté d'un pouvoir consultatif, a été installé pour nourrir une réflexion commune autour des enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés à la gestion des déchets et proposer des initiatives. Une nouvelle campagne de communication territoriale sur les erreurs de tri a été lancée tandis que démarrait la phase opérationnelle du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Chez les professionnels, de nouveaux tarifs de redevance spéciale et déchèteries sont entrés en vigueur.

DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE TERRITOIRE / TONNES



En 2023

PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT

475

kilos par habitant

-2%

par rapport à 2022

10 204

bacs renouvelés, soit -763 bacs par rapport à 2022

1 575

cartes déchèteries créées, dont 114 pour les professionnels

29

contrats redevance spéciale signés avec des entreprises

Séminaire du territoire dédié à la gestion des déchets et au dispositif Terres d'Envol Rénov' à Aulnay-sous-Bois.



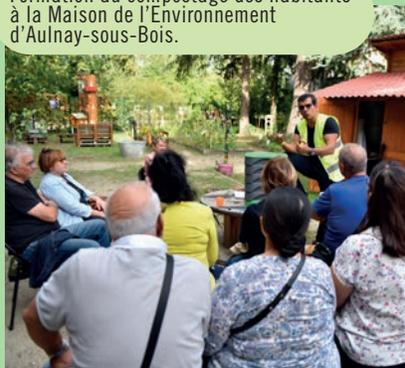
● Comité de pilotage « Déchets » : pour un service public performant

L'année 2023 a été marquée par la tenue d'un séminaire du territoire auprès des élus, techniciens en présence du SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers. Il a abouti à la création d'un comité de pilotage « Déchets », doté d'un pouvoir consultatif. Son rôle est d'élaborer une stratégie en matière de gestion des déchets en vue des futurs marchés de collecte à relancer en 2025. Plusieurs réflexions et actions ont été engagées pour réduire les déchets et inciter au tri telles qu'une campagne de communication ciblée et un lien resserré avec les bailleurs, la réduction de la fréquence de collecte (ordures ménagères, déchets végétaux, verre) ou le développement du compostage et de la collecte en apport volontaire des déchets alimentaires.

● Prévenir la production de déchets ménagers

Après une année de mise en œuvre, le bilan du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), c'est 2 024 enfants du territoire sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire, 3 200 composteurs distribués aux habitants, 70 formations grand public et 10 bornes textile installées. Ce programme a pour objectif d'inciter les acteurs du territoire à réduire leur production de déchets. Les actions déployées s'articulent autour notamment de la réduction des déchets issus des produits de cuisine et de jardin, l'éco-consommation, l'évitement de l'abandon, la réduction à la source, l'éco-exemplarité.

Formation au compostage des habitants à la Maison de l'Environnement d'Aulnay-sous-Bois.



● Sensibiliser au tri : nouvelle campagne 2023

Mal triés, les emballages et papiers ne sont pas recyclés et coûtent 12 fois plus cher à traiter. Afin d'accompagner au mieux les habitants dans le geste de tri quotidien, Paris Terres d'Envol a lancé une campagne de communication, en juillet 2023, axée sur les erreurs de tri et 4 conseils clé à respecter pour aider la collectivité à faire des économies. Affiches sur les camions de collecte, mise à disposition des flyers aux usagers ou encore publication d'une vidéo sur le tri... cette campagne complète les actions de sensibilisation et animations organisées régulièrement dans les villes et les écoles.



FOCUS

EXPÉRIMENTER LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

À la suite de l'étude territoriale lancée en 2022, 2 solutions complémentaires ont été identifiées pour répondre aux obligations réglementaires de gestion des déchets alimentaires et atteindre nos objectifs : le déploiement du compostage à grande échelle et une collecte en points d'apport volontaire. Ainsi, Paris Terres d'Envol a déployé en novembre 2023, à Dugny, une collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire, en complément de la promotion du compostage domestique. Une campagne de sensibilisation en porte à porte a également été organisée du



Borne d'apport volontaire de déchets alimentaires installée à Dugny.

18 au 22 décembre. Les habitants ont manifesté un intérêt pour ce nouveau geste de tri puisqu'entre novembre et décembre, environ 1 300 kilos ont été collectés sur les 13 premiers points d'apport volontaire..

En 2023

3 000

enfants sensibilisés au tri

30

animations grand public

2 000

foyers sensibilisés

GÉRER LES EAUX USÉES & PLUVIALES

Paris Terres d'Envol a pour mission la collecte et l'acheminement des eaux usées et pluviales. La direction de l'eau et de l'assainissement intervient au quotidien pour protéger l'environnement, réduire les risques d'inondation, assurer un service de qualité aux usagers du territoire et entretenir 1 035 km de réseau.

● Surveiller et renouveler les ouvrages

Un programme de travaux de 160 millions € est mis en œuvre pour le renouvellement des réseaux endommagés et la réalisation d'ouvrages permettant d'éviter les inondations. Plus de

29 km de canalisation ont ainsi été inspectés au cours de l'année et 2,7 km de réseaux ont été remplacés ou consolidés. Pour limiter les pollutions, des travaux sont également régulièrement menés

sur des réseaux existants pour supprimer des mauvais raccordements entre eaux usées et eaux pluviales. Enfin, des ouvrages de stockage temporaire des eaux pluviales peuvent être réalisés.



Création d'un stockage enterré des eaux pluviales à Tremblay-en-France.

DES AIDES POUR GÉRER LES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE

Le zonage de gestion des eaux pluviales, ainsi que les documents cadres de gestion de l'eau à l'échelle du bassin Seine-Normandie, préconisent une gestion des eaux pluviales à la parcelle, limitant les rejets au réseau, le risque d'inondation et favorisant le rechargement des nappes phréatiques. Des aides financières de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Île-de-France sont disponibles pour déconnecter ses eaux pluviales du réseau public ou de la rue et mettre en place des cuves de récupération d'eaux de pluie. Parmi les riverains ayant bénéficié d'une aide financière pour une mise en conformité, 119 ont bénéficié d'une majoration des aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la mise en place d'une gestion à la parcelle.

En 2023

160 M€

programmés en travaux

273 KM

de réseaux nettoyés

2,7 KM

de réseaux renouvelés



Lingettes récupérées lors d'un nettoyage de réseau.

Assurer l'évacuation des eaux usées

Les eaux usées de tous les bâtiments sont recueillies et transportées vers des stations d'épuration grâce à l'entretien quotidien des réseaux et aux interventions d'urgence. En 2023, plus de 273 km de réseaux ont été nettoyés. La régie assainissement est intervenue en urgence plus de 1 200 fois, à la suite du signalement d'un dysfonctionnement.

Contrôler et améliorer les rejets au réseau

Les habitations du territoire sont raccordées au réseau d'eaux usées et, pour certaines, au réseau d'eaux pluviales. Un diagnostic, réalisé en 2020, a mis en évidence de nombreux mauvais branchements. En 2023, l'EPT a procédé au contrôle de 1 738 habitations, mettant en évidence 912 branchements non conformes au règlement de service, dont 333 branchements présentant un rejet non conforme (mélange des eaux usées et

des eaux pluviales ou présence de fosses septiques), soit plus de la moitié par rapport au règlement assainissement, et 29% de non-conformité à l'origine de pollutions au milieu naturel. Un partenariat avec l'Agence de l'Eau a permis à 193 riverains de bénéficier d'une aide financière (jusqu'à 5 200 €), soit un montant total de 718 000 € pour la mise en conformité de leur installation ou sa déconnexion du réseau pour une gestion à la parcelle.



Canal de l'Ourcq à Villepinte.

CONSOLIDER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

En 2023, Paris Terres d'Envol poursuit la réorganisation de ses services à travers la centralisation des personnels au siège et une adaptation au plus près des besoins des usagers, notamment à travers la modernisation de ses outils. Paris Terres d'Envol adopte un budget équilibré et consacre 45,85 millions € aux grands projets d'avenir.

FINANCES

2023 a été une année charnière pour la direction des finances. La transition vers la nomenclature comptable M57, associée à une restructuration de la direction, a permis une rationalisation des pratiques. Cela s'est notamment traduit par la réduction du délai global de paiement et une amélioration continue de la performance financière. La capacité d'autofinancement, en hausse de 63,9% par rapport à 2022, témoigne de la solidité de la gestion financière.

● Budget principal

Voté en avril, le budget primitif était de 349,2 millions € de dépenses prévisionnelles, réalisé à hauteur de 294,1 millions €, soit 84,2%, dont 93,7 millions € consacrés aux investissements et 2,6 millions € au remboursement du capital de la dette. Pour concrétiser ses projets structurants, l'EPT a fait le choix de l'emprunt en contractant des prêts pour 28 millions €. Ces investissements qui s'inscrivent dans une vision stratégique à long terme, visent à améliorer la qualité de vie des habitants, à renforcer l'attractivité du territoire et à soutenir le développement économique local.

● Budgets annexes

LE BUDGET ASSAINISSEMENT, a été voté à l'échelle territoriale suite à l'adoption du schéma directeur d'assainissement. Les prévisions budgétaires ont été de 32,1 millions €, 27,6 millions € consommés, soit 85,9% dont 4 millions € de remboursement de capital d'emprunts et 12,9 millions € de travaux d'investissement.

LE BUDGET EAU POTABLE de Blanc-Mesnil est géré par une société en délégation de service public pour le suivi de la maintenance de la structure technique et l'établissement des factures à l'utilisateur. Le budget prévisionnel a été de 5,8 millions € avec une réalisation de 1,01 million € soit 14,4% dont 131 492 € de remboursement de capital de dette.

LE BUDGET ANNEXE RÉSEAUX DE CHALEUR correspond aux 3 villes de Blanc-Mesnil, Sevran et Tremblay-en-France ayant donné la gestion de leur puit en 2020 à l'EPT. Ce budget est géré par 3 délégations de service indépendantes. Elles perçoivent des subventions de la Région et facturent les usagers. Le budget prévisionnel global a été de 7,1 millions €, sa réalisation de 1,7 million € soit 23,9% dont 431 428 € de remboursement du capital de dette.

% FISCALITÉ

Les ressources fiscales constituent le poste le plus important des recettes de fonctionnement avec 130,6 millions € en 2023. La loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022 a maintenu la CFE au profit des EPT pour une durée d'un an supplémentaire. La recette de la contribution foncière des entreprises (CFE) a été perçue par l'EPT en 2023 pour un montant de 74,6 millions €. Enfin, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été encaissée par zone tel que défini par le Conseil de territoire d'avril 2023 pour un total de 55,2 millions € de recettes.

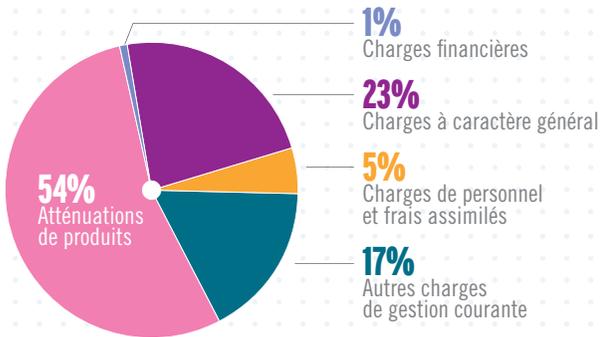
📌 FOCUS

LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

En 2023, deux CLECT se sont tenues pour ajuster les FCCT compétences et fixer les fonds de compensation des charges transférées pour l'année.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

194,4 millions €



Atténuation de produits : 103 303 622 €

dont la dotation d'équilibre qui est le premier poste avec un montant de 98 millions €. Il existe aussi une atténuation de produit liée aux reversements FPIC de 3,9 M€

Charges à caractère général : 43 462 423 €

Gestion des déchets : 35 508 599 €. Habitat : 1 348 656 €. Eaux Pluviales : 1 044 794 €. Direction Générale : 1 108 210 €.

Autres charges de gestion courante : 32 895 940 €

Aménagement 14 729 508 €. Traitement des déchets (SYCTOM) 14 642 434 €. Développement économique : 562 422 € de subventions aux entreprises. Mobilités : 537 536 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

228 millions €



Fiscalité locale : 130 621 285 €

dont les principales composantes sont : CFE : 74,6 M€. TEOM : 55,2 M€

Dotations et participations : 63 936 775 €

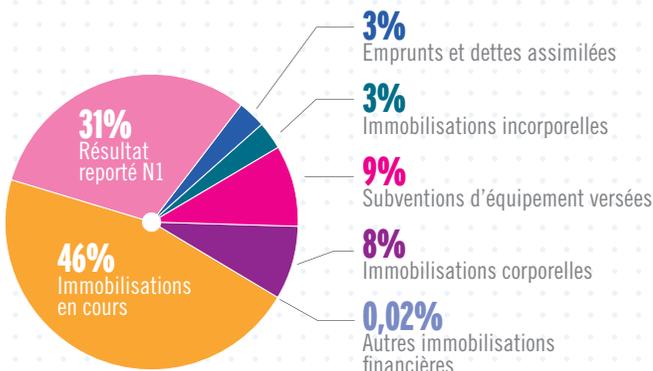
dont les principales composantes sont : Fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) : 36,2 M €. Compensations fiscales de CET indexées sur la CFE : 19,4 M€. Compensation DCRTIP pour 3,7 M €

Produits de gestion courante : 16 111 068 €

dont l'Espace culturel du Baillet : 14 745 795 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

99,6 millions €



Immobilisations en cours : 45 468 288 €

dont travaux de l'Arena Grand Paris : 44 058 594 €. Réalisation du gymnase et village médias à Dugny : 1 092 697 €.

Subventions d'équipement versées : 9 122 344 €

dont Financement des ouvrages olympiques : 5 624 038 €. TCSP – convention de cofinancement des études de l'évolution de la ligne de bus n°15 : 78 820 €. Subventions d'équipements : 3 003 357 €

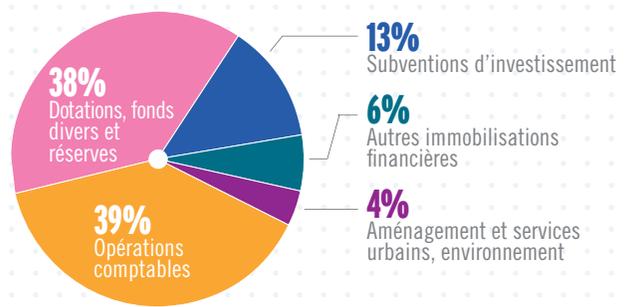
Immobilisations corporelles : 8 056 726 €

Achats de bacs pour la collecte des déchets 916 263 €. Acquisition de parcelles T124-126 à Drancy 3 769 900 €. Études et travaux 2 323 660 €

Le résultat reporté N-1 (001) n'est pas une dépense nouvelle mais se doit d'être résorbé sur l'exercice : 31 068 132 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

93,7 millions €



Emprunts et dettes assimilées (opérations comptables) : 35 M€

Dotations, fonds et réserves : 33 450 144 €

dont l'excédent de fonctionnement affecté au 1068 : 23,3 M €. Le reste des recettes concerne exclusivement le FCTVA : 10,1 M€.

Subventions d'investissement : 11 446 020 €

dont Convention ZAC des Aulnes et Mitry Princet - Aulnay-sous-Bois : 2 324 180 €. Soutien financier à l'Arena Grand Paris : 8,7 M€ et aux travaux Gymnase de Dugny : 413 740 €

RESSOURCES HUMAINES



Déjeuner de rentrée en septembre 2023 à Aulnay-sous-Bois.

● Faire évoluer l'organisation des services

Un travail de fond est réalisé depuis plusieurs années avec les directions pour définir une organisation des services adaptée au fonctionnement de l'EPT et qui permette de répondre au mieux aux besoins des usagers. Après les directions techniques et la direction aménagement, mobilités et développement durable, les pratiques professionnelles évoluent dans deux domaines en 2023. Une mission grands projets voit le jour pour traiter la construction de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France, l'Espace culturel du Baillet à Drancy mais aussi, les Jeux Olympiques et Paralympiques dans ses différentes dimensions. La mise en œuvre de la stratégie de développement économique s'est accompagnée d'une réorganisation comprenant deux grandes missions : animation économique locale et stratégie, développement et attractivité.

● Former, préparer aux concours et examen professionnels

L'évolution de carrière est étroitement liée aux suivis de formation et de réussite aux concours et examens professionnels. C'est pourquoi, Les informations concernant les

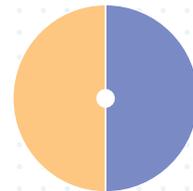
concours et les formations sont régulièrement transmises à l'ensemble des agents. Alors que les formations du CNFPT sont essentielles dans l'évolution de carrière, la sensibilisation sur ce thème s'est poursuivie.

● La santé et la sécurité au travail

43 visites ont été réalisées sur l'année 2023. Une attention particulière est apportée aux agents de la direction de l'eau et de l'assainissement avec un suivi sur la vaccination contre la leptospirose. Les visites peuvent être à la demande de la collectivité ou de l'agent au rythme de 2 par an sauf certains postes techniques ou des agents avec un suivi particulier, pour qui la visite est annuelle. Des aménagements de poste de travail ont été préconisés par le médecin du travail et des études de poste organisées pour s'assurer de leur ergonomie. Les équipements de protection individuels sont renouvelés et adaptés aux besoins et les agents formés aux gestes de secours.

En
2023

153 AGENTS



50%
Hommes
50%
Femmes

FILIERE ADMINISTRATIVE



33%
Hommes
67%
Femmes

FILIERE TECHNIQUE



73%
Hommes
27%
Femmes

SYSTÈMES D'INFORMATION

● Moderniser l'infrastructure et la dotation matérielle

Pour augmenter le niveau de sécurité de l'infrastructure du siège, la solution EDR Kaspersky a été mise en œuvre. 50% des smartphones restants des services techniques (DEA / DDMA) et dotation en tablettes ont été remplacés. Le logiciel Solarwinds a été choisi pour optimiser la gestion et la supervision du réseau interne du siège et le logiciel TinyMDM pour la gestion et la supervision centralisée de la flotte des smartphones. Un serveur NAS de stockage localisé au siège est désormais en fonction tandis que le son de la salle du Conseil territorial a été rénové par 48 nouveaux micros filaires. 2 nouvelles salles de réunion ont été équipées et refonte de 3 salles déjà existantes au siège.

● Certificats de conformité : un logiciel pour gérer les demandes

En 2023, le cahier des charges pour l'achat d'un logiciel de gestion des demandes de certificats de conformité et de raccordement a été réalisé. La solution choisie doit permettre de faciliter leur obtention et leur suivi. Indispensables dans les procédures de vente d'un bien, 3000 demandes sont effectuées chaque année. Une première phase de mise en œuvre du logiciel a pu être menée à bien (jusqu'à la génération des titres) et se poursuivra en 2024.

● Projets à l'étude

Le renouvellement de la totalité des 12 serveurs du cloud (passage des VM sur WS 2022) est à l'étude en 2023. De même, un audit de cybersécurité des systèmes d'information par un cabinet d'audit indépendant et une solution de gestion de parc matériel et de demandes d'interventions (incidents) pour la DSI font l'objet d'une réflexion. Parmi les projets à venir : le paiement via Payfip des activités de la direction de l'eau et de l'assainissement, ou encore l'informatisation des cartes de déchèteries.

En
2023

MAINTENANCE ET ASSISTANCE

2 400

demandes utilisateurs, dont



20%

liées à des pannes

PARC INFORMATIQUE

202 28 12

ordinateurs logiciels métier serveurs cloud

PARC TÉLÉCOM

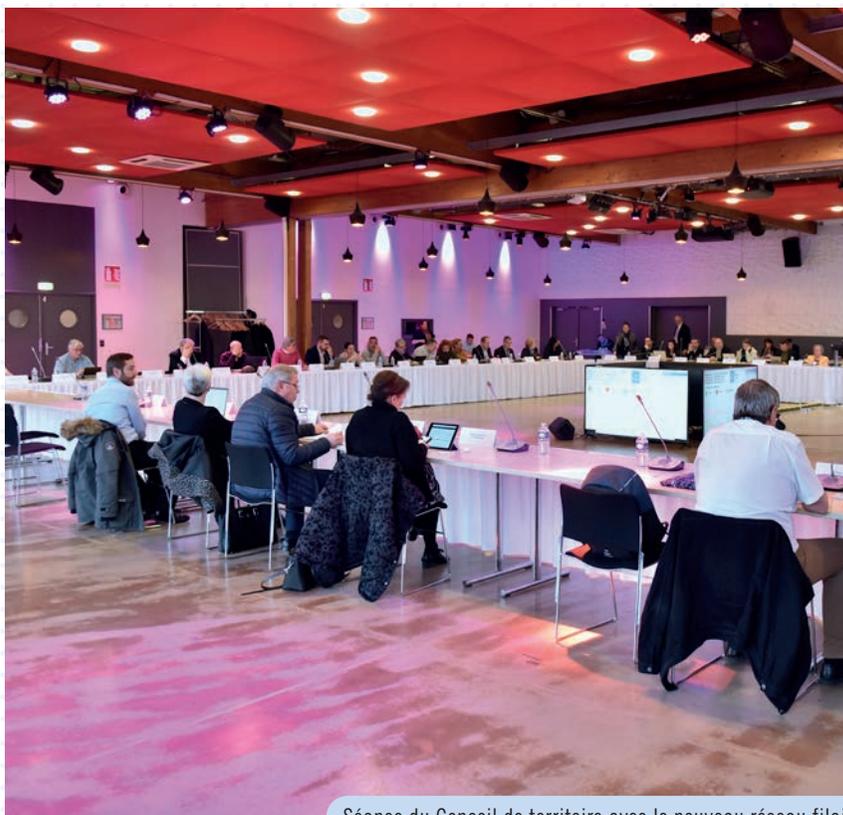
4 137 127

fibres optiques lignes fixes smartphones

128 installations de matériel neuf

17 PC 42 PC portables 9 tablettes

89 écrans 60 smartphones



Séance du Conseil de territoire avec le nouveau réseau filaire.

MARCHÉS PUBLICS

En 2023, 62 marchés publics ont été conclus dont 19 selon une procédure formalisée d'appel d'offres, nécessitant 6 commissions d'appel d'offres (CAO) pour leur attribution.



Chantier de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France en 2023.



3

**GRANDS PROJETS :
CHANTIERS
EN COURS**

LES GRANDS PROJETS D'AVENIR SE PRÉCISENT



LA SPL SEQUANO GRAND PARIS LANCE UNE ÉTUDE AXÉE SUR LA COHÉRENCE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

AULNAY-SOUS-BOIS VAL FRANCILIA

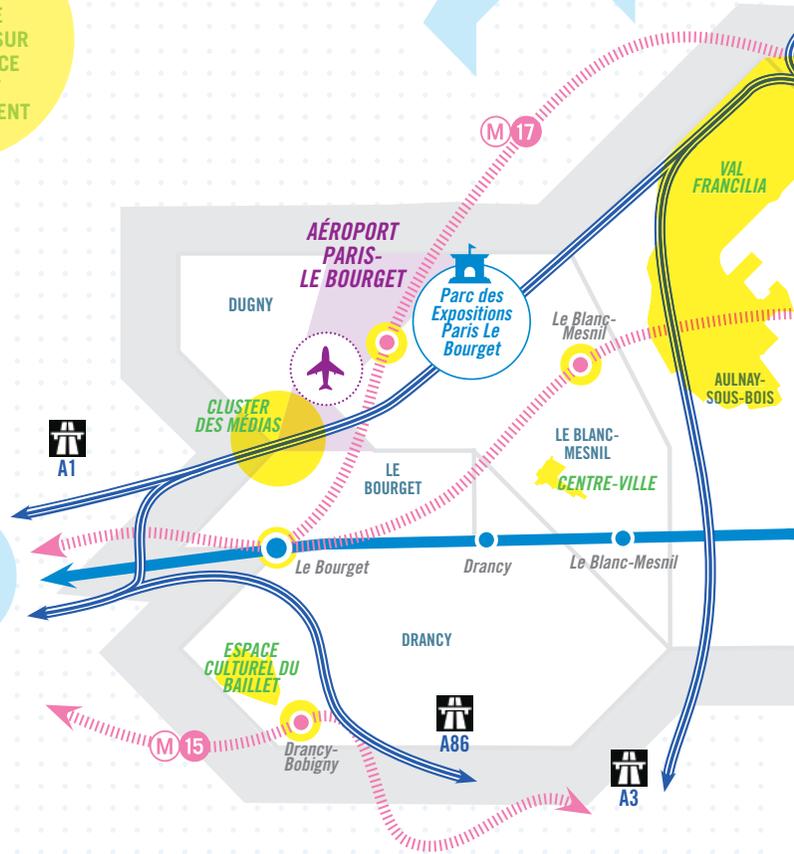
Opération d'aménagement majeure sur l'ancien site PSA conjuguant activités logistiques, un centre d'exploitation du Grand Paris Express, un quartier mixte (logements, commerces, parc naturel et paysager) et un campus de formation. Situé sur un site de 180 ha, le projet verra le jour en 2025.



INAUGURATION DES ÉCOLES DU PARC SPORTIF ET SCOLAIRE DU BOURGET - PASSERELLE POSÉE SUR L'A1

DUGNY ET LE BOURGET CLUSTER DES MÉDIAS - JOP 2024

Le site accueillera 10 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias transformé en nouveau quartier de ville ainsi que la compétition d'escalade sportive en 2024. Ce développement urbain unique devra incarner la cité-jardin du XXI^e siècle. La boxe (phase préliminaire), l'escrime du pentathlon moderne et le volley-ball assis se dérouleront à Villepinte.



DRANCY ESPACE CULTUREL DU BAILLET

Équipement culturel d'envergure intégré au futur quartier du Baillet, il remplacera une ancienne friche SNCF. Prévu pour 2025, il se compose d'un théâtre de 750 places, de trois salles de cinéma et d'une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places.



FINALISATION DE LA MAQUETTE FINANCIÈRE



TREMBLAY-EN-FRANCE AEROLIANS PARIS - ARENA GRAND PARIS

Parc d'affaires international, à la fois innovant et durable, développant une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME. En son sein, l'Arena Grand Paris, une Arena culture, événements et sports d'une capacité de 9000 spectateurs fera rayonner le territoire dès 2024.



CLOS ET COUVERT : FIN DU GROS ŒUVRE DE L'ARENA

VILLEPINTE PARC DE LA NOUE

Grâce au dispositif Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) demandé par Paris Terres d'Envol et Villepinte, la copropriété du Parc de la Noue (15 bâtiments et 757 logements) sera réhabilitée, son bâti transformé et son quartier désenclavé à travers des aménagements d'envergure.



CONVENTION SIGNÉE AVEC L'ANRU

AMÉNAGEMENT CONFÉ À LA SPL SEQUANO GRAND PARIS - APPROBATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ



LE BLANC-MESNIL CENTRE-VILLE

Projet de redynamisation du centre-ville pour en faire le cœur de la vie commerciale, et de requalification des espaces publics du secteur. Il vise à recréer la présence d'un tissu commercial diversifié dont la construction d'une nouvelle halle de marché et une rénovation de la voirie et de sa place centrale.

GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

Pas moins de 9 gares et trois lignes (15, 16, 17) du nouveau métro du Grand Paris connecteront, à horizon 2026 et 2030, les 8 villes du territoire à la métropole.

9 NOUVELLES GARES



Future gare de Sevrans-Beaudottes.

ACCOMPAGNER LES CHANTIERS DES JEUX

C'est le sprint final avant la livraison des ouvrages olympiques sur le territoire. Paris Terres d'Envol a participé à leur financement dans le cadre d'un plan d'investissement à hauteur de 20 millions € voté en 2016, et est devenu maître d'ouvrage pour la construction du gymnase de Dugny. L'engagement de l'EPT et des villes est capital pour bâtir un héritage durable en faveur des habitants.

● Inauguration de 2 nouvelles écoles au Bourget

Au sein du nouveau parc sportif et scolaire, les nouvelles écoles Jacqueline Auriol et Jean Jaurès ont été inaugurées en janvier 2023 par l'édile local, l'État et la société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO). Il s'agit des premiers équipements publics livrés sur le périmètre du Cluster des médias. Les élèves des deux écoles, soit 29 classes dont 10 classes maternelles et 19 élémentaires, ont pu en profiter dès janvier. Le projet fait la part belle au réemploi et aux matériaux biosourcés comme l'illustre la réutilisation sur site des 4 000 m³ de terres excavées lors des travaux de viabilisation ou de l'intégration de matériaux de réemploi dans les constructions. Par ailleurs, les terrassements des cours, des préaux et des locaux à vélo ont été réalisés à partir de pavés réemployés, tandis que les bacs de jardinage ont été fabriqués avec du bois également issu du réemploi.

Nouvelles écoles au parc sportif et scolaire du Bourget.



Tribunes du terrain d'honneur de football au Parc des sports du Bourget.

● Parc sportif et scolaire du Bourget : avancements

Plus de 6 000 spectateurs sont attendus pour assister aux épreuves d'escalade aux Jeux de 2024. Au-delà de la compétition, le Parc des Sports sera agrandi de 4 ha et mieux relié au quartier qui l'entoure. Les habitants et usagers du territoire profiteront ainsi de 15 équipements sportifs neufs ou rénovés, parmi lesquels un nouveau gymnase, un nouveau stade, des pistes d'athlétisme

ou encore de nouveaux courts de tennis, extérieurs ou couverts, mais aussi d'un parc paysager. Enfin, un nouveau franchissement au-dessus de l'A1 fera la liaison avec la ville de Dugny et permettra aux piétons et cyclistes de passer au-dessus de l'autoroute en toute sécurité. Dès 2023, plusieurs équipements sportifs sont inaugurés : terrain d'honneur de football et sa nouvelle tribune, trois premiers courts de tennis couverts en terre battue.

● La passerelle reliant Dugny au Bourget installée

La pose du tablier du franchissement au-dessus de l'autoroute A1 entre Le Bourget et Dugny est achevée le 9 août par la Solideo et l'entreprise Colas Génie Civil. Cette nouvelle passerelle, dont la structure est réalisée en bois 100% français, viendra connecter le parc sportif et scolaire du Bourget à la commune de Dugny et au parc départemental Georges Valbon, 3^e plus grand parc d'Ile-de-France. Réservée aux mobilités douces, elle permettra aux piétons et cyclistes de traverser facilement l'autoroute, venant ainsi réparer une coupure urbaine complexe à franchir.



Pose de la passerelle le 9 août au soir et blocage de la circulation sur l'A1.



● Pose de la première pierre du futur gymnase de Dugny

Sous maîtrise d'ouvrage de Paris Terres d'Envol, l'équipement a pour ambition de requalifier l'entrée de ville par une architecture de qualité tout en s'intégrant au quartier issu du Village des médias. Alors qu'il ouvrira ses portes en 2025, Paris Terres d'Envol, accompagné de la Ville et des différents financeurs, pose la première pierre de cet équipement structurant dont les travaux seront réalisés par le groupement Engasser-Lifteam.

UNE INFRASTRUCTURE DE QUALITÉ POUR LES DUGNYSIENS

L'équipement sportif sera intégré au nouveau quartier issu du Village des médias, de 1 400 logements, commerces de proximité, activités économiques, écoles... Le bâtiment

s'érigera sur près de 2 000 m², composé d'une salle de danse et de yoga de 200 m² et d'une salle multisports accueillant une tribune de 200 places. Seront organisées des compétitions et plusieurs disciplines pourront être pratiquées : volley, handball, basket, futsal, badminton.

L'EXIGENCE ÉCOLOGIQUE DU PROJET

Le gymnase répond à un cahier des charges strict en matière environnementale : toiture végétalisée à plus de 60%, briques de réemploi en façade, structure en bois et béton bas carbone ainsi qu'une gestion des eaux pluviales pour zéro rejet au réseau public. Enfin, il sera alimenté par le réseau de chaleur Dugny-Le Bourget, améliorant sa performance énergétique.

COÛT TOTAL :

7,6 millions €

État Paris Terres d'Envol

3,2 M€ 1,5 M€

Métropole du Grand Paris

1 M€

Région Île-de-France

875 000 €

Dugny

650 000 €

Solideo

400 000 €

EN CHIFFRES

SUR LE TERRITOIRE, PARIS TERRES D'ENVOI FINANCE LES OUVRAGES OLYMPIQUES :

Cluster des médias (phase 1 et 2)

12,1 MILLIONS €

Parc sportif et scolaire du Bourget

(gymnase, installations d'escalade, aménagements piétons)

3,8 MILLIONS €

Centre aquatique d'Aulnay-sous-Bois

1,8 MILLION €

Passerelle entre Dugny et Le Bourget

1,5 MILLION €

Bassin de 50 m à Sevran

1 MILLION €



Perspective du futur gymnase de Dugny et pose de la première pierre du gymnase de Dugny marquant le début des travaux.

CONSTRUIRE LES GRANDS EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Fort de sa compétence sur la construction et l'entretien des équipements culturels et sportifs de plus de 1 000 places, Paris Terres d'Envol a poursuivi le chantier de l'Arena Grand Paris (ancien Colisée Grand Paris) à Tremblay-en-France tandis qu'était finalisé le plan de financement avant le début du chantier de l'Espace culturel du Baillet à Drancy. Ces deux équipements emblématiques auront vocation à faire rayonner le territoire.

● Clos et couvert de l'Arena Grand Paris

Le « clos et couvert », lorsque le bâtiment est isolé de l'eau et de l'air, marque la fin du gros œuvre du chantier et la couverture du bâtiment. Une étape décisive fêtée avec le Goupe Legendre et ses sous-traitants lors du traditionnel gigot bitume le 29 septembre 2023. La construction de l'ouvrage respecte les délais prévus. L'équipement accueillera 9 000 spectateurs avec des spectacles, événements culturels mais aussi rencontres sportives dès fin septembre 2024 à Tremblay-en-France. Parmi les partenaires financiers du projet : l'État, la Région Île-de-France, le Département, la Métropole du Grand Paris.



Gigot bitume de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France.



● Faire connaître le chantier

Plusieurs visites ont été organisées avec le constructeur pour faire connaître l'enceinte durant les travaux. Des élus locaux, les directions des sports et de la culture des villes, ou encore des entreprises du territoire et la presse. Les agents de Paris Terres d'Envol, ont, eux aussi, pu déambuler dans la future Arena. Unique en Seine-Saint-Denis, l'Arena aura vocation à rééquilibrer l'offre de spectacles et d'événements au nord-est de la capitale. Limitrophe des

départements du Val d'Oise et de Seine-et-Marne, elle bénéficiera à près de 5 millions d'habitants. Sa grande salle de 7 000 places accueillera les événements culturels tandis que les rencontres sportives des clubs professionnels locaux (handball, badminton...) se dérouleront dans la salle omnisport de 2 000 places. Une grande bodega (bistrot d'influence espagnole) prendra place dans l'enceinte, créant un lieu de convivialité toute l'année.



Visite de chantier avec les élus du territoire.

ARENA GRAND PARIS®

● Arena Grand Paris : un nouveau nom

Arena nouvelle génération, elle change de nom et d'identité visuelle en remplaçant l'ancien « Colisée Grand Paris » par « Arena Grand Paris ». À moins d'un an de son ouverture commerciale, le projet est entré dans sa phase d'exploitation. C'est pourquoi, Paris Terres d'Envol, la société S-PASS TSE et la Ville de Tremblay-en-France ont souhaité annoncer ce changement d'identité de l'Arena dès l'officialisation de son premier spectacle et l'ouverture de la billetterie. La nouvelle identité, à la fois moderne et épurée, vient appuyer la démarche grand public de l'Arena qui offrira aux visiteurs de tous âges une expérience immersive unique. Il s'agit de la seule Arena d'Île-de-France conçue dans une configuration de concert et de spectacle vivant, avec un public face à la scène (et non de côté), pouvant aussi fonctionner à 360 degrés pour le sport ou d'autres spectacles. Son logo s'inspire du minimalisme urbain, faisant ainsi écho à l'architecture emblématique et compacte conçue par le Groupement Legendre-DVVD.

● Gad Elmaleh en ouverture

S-PASS TSE, exploitant et gestionnaire de l'Arena Grand Paris, a été fier de dévoiler, fin décembre, sa première date de programmation et d'ouvrir sa billetterie pour

CALENDRIER

1^{ER} JUIN 2022

Travaux de structure et gros oeuvre

NOVEMBRE 2022 À JUILLET 2023

Travaux de charpente et de façade

NOVEMBRE 2022 À MARS 2024

Travaux techniques et architecturaux

DÉCEMBRE 2023

Annnonce du premier spectacle et mise en vente des premiers billets

AVRIL 2024

Livraison de l'Arena

28 SEPTEMBRE 2024

Ouverture au public et mise en exploitation par S-PASS TSE

la mise en vente des billets. L'Arena Grand Paris accueillera en effet Gad Elmaleh et son nouveau spectacle intitulé « Lui-même ». En tournée dans toute la France, le spectacle de l'humoriste ouvre la programmation de l'Arena, élaborée et hétéroclite avec des spectacles, des concerts, des comédies musicales ou encore des événements sportifs et d'entreprises. Cet événement, prévu le samedi 28 septembre 2024, représente l'aboutissement d'une vision ambitieuse et le début d'une nouvelle ère du divertissement dans le paysage culturel et événementiel de Paris Terres d'Envol, du département et de ceux limitrophes.

FINANCEMENT

COÛT TOTAL (ÉTUDES ET TRAVAUX)

76,2 M€ HT

Paris Terres d'Envol :

64,4 M€

Métropole du Grand Paris :

11 M€

État :

6,5 M€

Ville de Tremblay-en-France :

4,5 M€

Région Île-de-France :

3 M€

Département de la Seine-Saint-Denis :

2 M€

RETOMBÉES FISCALES

83 M€

● Espace culturel du Baillet : maquette financière

Paris Terres d'Envol a finalisé la maquette financière de l'Espace culturel du Baillet à Drancy. Elle prévoit 25 millions de contribution de l'EPT, 4 millions € de la Métropole du Grand Paris et 2,3 millions € de la Région en plus du financement de la Ville, pour un coût global de 32 millions €. L'équipement de 5 000 m² sera le cœur battant de ce nouveau quartier qui sera constitué d'un ensemble d'environ 800 logements, de surfaces commerciales, un square public et un groupe scolaire.

L'Espace culturel comprendra un théâtre de 750 places pouvant recevoir des productions d'envergure, du théâtre de boulevard aux spectacles de danses contemporaines ou classiques, trois salles de cinéma (dont les capacités pour le public seront de 100, 150 et 250 places), une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places assises, et un hall convivial faisant office d'espace fédérateur de l'ensemble. Sa livraison est prévue en 2025.



Le futur espace culturel du Baillet à Drancy.

CRÉDITS

Directeurs de la publication :

Bruno Beschizza, Président de ParisTerres d'Envol,
Jacques Verbrugge, Directeur général des services.

Rédaction et suivi de production : Direction de la communication.

Conception graphique : Arnaud Zetlaoui

Crédits photos : ©Fabrice laconelli (p.2, p.17, p.18, p.19, p.27, p.28, p.29, p.30, p.33, p.35, p.40, p.41, p.47, p.48),
© Ville d'Aulnay-sous-Bois / José Tomas (p.3),
© imagecontemporaine (p.22, p.42-43), © SOLIDEO- DRONEPRESS (p.4-5), © Xavier Delrieu (p.14-15, p.20, p.33),
© AtelierM3 (p.16), © Kazmankante (p.24, p.25),
© Caroline Lamour (p.21), ©Ville de Villepinte (p.29),
© Berranger & Vincent Architectes / Société des grands projets (p.31), © Ville de Drancy (p.32), © Paris Terres d'Envol (p.36, p.37),
© Benoit Grimbert (p.37, p.45), © Richez Associés (p.44),
© Trace Architectes (p.44, p.49), © Air image + Populous – Luxigon (p.44), © Agence Duthilleul pour Société du Grand Paris (p.45),
© Atelier MBE (p.45), © SOLIDEO – Sennse/C.Badet (p.46, p.47),
© SOLIDEO DRONE PRESS (p.47), © Agence Engasser et Associés (p.47).

Impression : La Station Graphique.

Septembre 2024.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Paris Terres d'Envol
BP 10018 - 93601
Aulnay-sous-Bois cedex
01 48 17 02 80
paristerresdenvol.fr